Les abonnements pour Gand sont reçus au bureau du journal

3 - rue aux Tripes - 3

GAND

PRIX POUR UN MOIS :

2 FRANCS

Abonnement de semaine (Campagne) 0.45 fr.

Prix du numéro : 10 centimes.

Le Bien Public

Christus Vincit Christus Regnat Christus Imperat — In hoc Signo Vinces

ANNONCES : 40 centimes la petite ligne. RECLAMES avant les Annonces : 1 franc la ligne. RÉCLAMES dans le corps du journal et AVIS FINANCIERS : 2 fr. la ligne. RÉPARATIONS JUDICIAIRES : 2 francs la ligne.

ON TRAITE A FORFAIT POUR LES ANNONCES SOUVENT REPETÉES

BUREAUX

Ouverts de 8 heures à midi

Pour les Annonces et Réclames de la Belgique, à l'exception des deux Flandres, ainsi que pour celles des pays étrangers, adresser à MM. J.-E. Lebègue et Cie, *Office de Publicité, 26, rue Neuve, à Bruxelles.*

DÉPÊCHES DE L'EXTÉRIEUR

Une grève du bâtiment en Hollande

On mande de La Haye qu'une grande animation a régné mardi à la Bourse du travail à Amsterdam. Pendant que la commission chargée d'examiner les griefs des ouvriers du bâtiment délibérait sur les mesures à prendre éventuellement en cas de refus des patrons, les manœuvres et aides maçons, dans une réunion générale, tenue dans la grande salle, ont décidé — le cas échéant — le mouvement et ont voté à l'unanimité la grève générale.

Après la réunion, les assistants sont allés manifester devant les chantiers.

Les charbons en France

Paris, 9 novembre. — Une centaine de membres du Syndicat des importateurs de charbon se sont réunis mardi matin. Les orateurs ont fait ressortir les difficultés que rencontre l'importation du charbon. Elles sont dues à la mauvaise organisation des comptoirs charbonniers français, aux interdictions d'exporter décrétées par le gouvernement anglais et au manque de vapeurs de transport. La réunion a exprimé le désir que les droits de dépôt fussent unifiés et que l'on mit à la disposition des intéressés cent navires de transport. Les désidérata des commerçants seront soumis au ministère des travaux publics.

Le commerce extérieur en Angleterre

Londres, 7 novembre. — D'après la statistique dressée par le ministère du Commerce, les importations anglaises se sont élevées, en octobre dernier, à 81.135.376 liv. st., ce qui représente, comparativement au même mois de 1915, une augmentation de 13.318.970 liv. st. Les exportations se sont élevées à 44.715.248 liv. st., soit une augmentation de 12.746.283 liv. st. comparativement au mois correspondant de l'année précédente.

Les charbons en Angleterre

Londres, 10 novembre. — Les *Central News* annoncent que le secrétaire d'Etat de l'intérieur a déclaré :

— En présence de la nécessité de produire 15 millions de tonnes de charbon de plus que la quantité extraite en ce moment, le gouvernement britannique a décidé d'exempter du service militaire tous les hommes qui travaillaient dans les charbonnages avant le 24 juin dernier.

A la Chambre espagnole

Madrid, 9 novembre. — Après une séance qui a duré seize heures, la Chambre a approuvé le projet de loi réglementant les prix des vivres, des charbons et des frets. On s'attend à une baisse générale, étant donné que la hausse est due en grande partie à des spéculations. Déjà, le prix du charbon a diminué de 20 p. c.

La politique extérieure espagnole

Les journaux suisses apprennent que M. Maura a déclaré à la Chambre espagnole que les Cortès ne pouvaient se séparer sans avoir discuté la situation internationale.

M. Dato a répondu à cela qu'il ne partageait pas entièrement cette opinion, MM. Alvarez et Lerroux ont exigé à leur tour, au nom des réformistes et des radicaux, la discussion de la politique internationale.

Le président du Conseil, M. Romanones, a promis de ne pas clôturer la session en cours, avant que les débats au sujet de la politique extérieure fussent terminés; il a toutefois ajouté que le moment étant extrêmement sérieux, on devait laisser au gouvernement la latitude de choisir l'instant propice pour cette discussion.

Procès politique en Italie

Rome, 8 novembre. — Lundi prochain, la Cour s'occupera du procès intenté à quatre socialistes accusés d'avoir rédigé et distribué des écrits révolutionnaires et contre la guerre.

Dans la diplomatie

Vienne, 9 novembre. — Les journaux annoncent le bruit court que le comte von Tarnow-Tarnowski a été nommé ambassadeur d'Autriche-Hongrie à Washington.

Le Danemark et l'Allemagne

Copenhague, 8 novembre. — Une délégation commerciale danoise se rendra prochainement à Berlin pour négocier avec les autorités allemandes l'autorisation d'exporter d'Allemagne au Danemark du fer, de l'acier, des tubes, etc.

Un lock-out en Suède

On mande de Stockholm que le syndicat patronal des industries textiles de Bergen a proclamé le lock-out à partir du 15 novembre.

Cette mesure qui frapperait 30.000 ouvriers est une réponse à une grève partielle des ouvriers.

Le prix Nobel

Stockholm, 9 novembre. — L'Académie Suédoise a décerné le prix Nobel pour la littérature (1915) à Romain Rolland, et celui pour 1916 à Werner Afheidenstam.

Norvège et Allemagne

Christiania, 8 novembre. — La note de réponse de la Norvège à l'Allemagne a été remise aujourd'hui au ministre d'Allemagne.

L'émigration japonaise

Rio-de-Janeiro, 5 novembre. — L'Agencia Americana annonce que le gouvernement japonais a voté un crédit permettant d'accorder un secours de 80 yens à tout Japonais s'expatriant vers le Brésil, pour encourager les Japonais à émigrer. Le Brésil, contrairement aux Etats-Unis, ne met aucun obstacle à cette immigration.

* * *

On annonce que 5,000 émigrants japonais sont attendus à San Paolo, pour être occupés dans des travaux agricoles.

Les élections présidentielles américaines

WILSON ÉLU

Londres, 10 novembre. — On télégraphie de New-York : Wilson est élu.

New-York, 9 novembre. — **A 1 heures du matin, 24 heures après que les journaux américains de tous partis ont annoncé l'élection d'Hugues comme certaine, il semble que la situation est toujours indécise.** Des deux côtés l'émotion est grande, les deux partis annoncent la victoire. Hier l'*Associated Press* calculait les résultats comme suit : Wilson 232, Hugues 239, et 60 voix, de huit Etats, douteuses.

Amsterdam, 9 novembre. — D'après une dépêche de New-York, l'arrivée tardive du résultat du vote des Etats extrême-occidentaux a produit un revirement de la situation, sans exemple. La majorité que Hugues avait remportée à l'est semble contre-balancée par le nombre supérieur de votes obtenus par Wilson à l'ouest. Le résultat est donc incertain. Les dirigeants des comités nationaux des deux partis prédisent la victoire. Les journaux du matin ont annoncé tous que Hugues a triomphé ; plus tard, dans des éditions postérieures ils ont annoncé que Wilson pouvait être élu.

L'écart des voix semble devoir être minime, et il en résultera à l'ouest une discussion vive concernant la validité des calculs. On croit que certains dénombrements devront être recommencés, ce qui retardera encore la décision.

Amsterdam, 9 novembre. — Autre information de New-York :

Les républicains croyaient à la victoire hier, parce que la Californie et le Minnésota leur ont donné la majorité. New Jersey, l'état de Wilson, a passé en grande majorité à Hugues, de même que les Etats du nord et de l'ouest, l'Ohio excepté. Tout le contraire s'est présenté du côté opposé du Mississippi. L'un état après l'autre passait au parti Wilson, de façon à ce que maintenant la Californie et le Minnesota feront peut-être intervenir la décision. Il semble certain que le parti radical croit que Wilson a préservé le pays de la guerre et l'a mené à la prospérité, tandisque les éléments anglo-saxons sont d'avis que Hugues est soutenu par les allemands-américains.

Berlin, 10 novembre. — Le correspondant à Berlin de l'*Associated Press* a reçu le télégramme suivant :

Wilson a été réélu avec 272 voix. D'après les données actuelles la majorité démocrate du Sénat sera de 12 voix. La composition de la Chambre des Représentants est encore douteuse. La majorité ne sera démocrate que si les cinq Etats qui sont encore douteux votent pour les candidats démocrates.

Le *Zürcher Tagesanzeiger* apprend de New-York :

Les frais des élections s'élèvent pour les républicains à Dollars 1.886.000 ; pour les démocrates à 1.126.000.

Charles Evans Hughes

M. Hughes est né le 11 avril 1862 à Glens Fall, dans l'Etat de New-York. Fils d'un pasteur de l'Eglise Baptiste et d'une mère irlandaise, il se destinait d'abord à la vie ecclésiastique. Dès l'âge de 13 ans, il suivit les cours de l'Université Madison, à Hamilton. Mais, d'une nature indépendante, les méthodes de ses professeurs ne lui plaisant qu'à demi, il quitta l'université d'Hamilton pour continuer ses études à la Brown University à Providence (Rhode Island). En 1884, il obtint son diplôme de docteur en sciences juridiques à la Columbia Law School, à New-York, et s'établit comme avocat à New-York. Il donna en même temps des cours à l'Ecole supérieure de Droit à New-York, ainsi qu'à la Cornell University, à Ithaca. A l'encontre de son adversaire politique M. Wilson, il ne se confina pas dans l'enseignement académique, mais s'occupa surtout du droit pratique. On se rappelle encore les procès sociétés, plaidoiries qui établirent définitivement sa réputation de juriste éminent.

Ses concitoyens lui offrirent alors le poste de bourgmestre de la Cité de New-York. Il déclina cette offre, mais accepta de devenir gouverneur de l'Etat de New-York. Il est l'adversaire redoutable des trusts. Au banquet annuel du Brown Club, en 1907, il déclara que la grande question de l'avenir pour l'Amérique n'était pas de savoir où elle trouverait des réserves en cas de guerre, mais où elle trouverait des hommes honnêtes qui sauraient la défendre en temps de paix. Tous ceux qui se sentirent touchés par cette expression de doute à l'égard de leur honnêteté politique, se liguèrent contre Hughes pour empêcher sa réélection comme gouverneur de New-York en 1908. Malgré cela, Charles Evans Hughes fut réélu gouverneur par 70,000 voix de majorité. Sa situation au sein du parti républicain parut dès lors assurée; c'est d'ailleurs ce que vint confirmer publiquement le président Taft, en nommant M. Hughes juge à la Cour Suprême de New-York. Il put y prendre une part active aux discussions relatives aux sociétés à gros capitaux, mais se tint un peu à l'écart de la politique intérieure, ce qui n'était certainement pas pour déplaire à ses adversaires, déclarés ou secrets...

Les femmes au Congrès Américain

New-York, 9 novembre. — On annonce que la première femme qui siégera au Congrès Américain a été élue à Montano ; c'est Mrs Jeanette Rankine.

Les Etats-Unis et le Mexique

On apprend de La Haye que la Commission américano-mexicaine, chargée d'élaborer un projet pour le maintien de la paix et de l'ordre à la frontière mexicaine, s'est séparée sans avoir atteint aucun résultat. Les négociations seront reprises, après les élections américaines, le 2 novembre, à Atlantic City.

Un projet d'entente sud-américaine

Les journaux américains annoncent un nouveau projet d'alliance politique de la République Argentine, du Brésil et du Chili ; ce projet a été présenté par le président du Sénat brésilien. Il estime qu'il ne convient pas de donner, à une telle alliance, un caractère offensif et défensif qui produirait un mauvais effet parmi les puissances sud-américaines, mais qu'il y aurait lieu de l'établir seulement sur des bases politiques et commerciales.

Le vice-président de la Chambre chilienne a déclaré à ce propos qu'il vaudrait mieux conclure des traités commerciaux qui facilitent l'échange des produits entre les pays, marcher unis pour le progrès commun, sans éveiller les soupçons, limiter les armements et éviter les dépenses considérables qu'occasionne la construction de grands cuirassés.

Les chemins de fer au Brésil

Rio-de-Janeiro, 8 novembre. — Le gouvernement brésilien a accordé à un syndicat français les concessions nécessaires pour la construction d'un chemin de fer.

La presse Hearst exclue du Canada

Le *Times* apprend d'Ottawa que le directeur-général des postes vient de défendre l'entrée au Canada des journaux du groupe Hearst. De plus, toutes les facilités dont jouissaient ces feuilles dans le service international de presse, leur ont été enlevées. Dans une déclaration officielle à ce sujet, il est dit qu'il est à recommander de cesser tous rapports avec le groupe Hearst, en raison des graves dissentiments que ces feuilles pourraient causer entre le Canada et les Etats-Unis.

Le budget de l'Uruguay

Le ministre des Finances annonce, relativement à la situation financière du pays, que le déficit actuel de 3.152.275 piastres est en grande partie la suite des crédits ouverts en dehors du budget par les dernières lois. Une somme de 2.201.000 piastres n'est donc pas couverte par les ressources.

Les recettes pour 1916-1917 sont estimées à 29 millions 500.000 piastres, contre 28.650.000 pour l'exercice précédent.

Les paiements en septembre se sont élevés à 4.190.000 piastres, tandis que les recettes du Trésor n'ont atteint que 1.040.000 piastres.

Le ministre des Finances a proposé de suspendre l'exécution des lois de crédit déjà adoptées, de convertir les billets du Trésor et la Dette publique intérieure de 1915 par une meilleure émission, qui ferait économiser 100.000 piastres annuellement sur le service de la dette.

En conséquence, le président a fait la proposition d'émettre des obligations de conversion de la Dette intérieure 6 1/2 p. c. pour un montant de 13 1/2 millions de piastres dont le produit servirait à couvrir le déficit. En outre, de couvertir au pair les billets du Trésor 8 p. c. et la Dette intérieure 8 p. c. de 1915, ainsi que différentes dettes. On sait qu'une maison de banque américaine a offert un emprunt sans garantie spéciale contre l'intérêt indiqué dans la loi mentionnée ci-dessus. Les négociations continuent au sujet de la durée de l'emprunt.

Grèves en Australie

Londres, 8 novembre. — On mande de Sidney au *Times* :

La grève des mineurs menace de prendre une grande extension. Les usines importantes ferment leurs portes, et des milliers d'ouvriers sont jetés sur le pavé. Un accord paraît tout à fait improbable. L'opinion publique demande une intervention de l'Etat.

HYGIÈNE DE GUERRE

Tout dernièrement, le Dr Lucas, délégué américain, a fait, au sujet de l'état sanitaire de notre pays, un rapport dont les conclusions paraissent rassurantes, nonobstant la guerre et la crise.

Il n'y a pas bien longtemps, les guerres jetaient la terreur non seulement à cause de la dévastation et du carnage dont elles s'accompagnaient, mais aussi à cause des épidémies et des famines qui suivaient le cortège, décimant les populations que la bataille avait épargnées.

Grâce aux bactériologistes, aux philanthropes, aux services de l'hygiène, le domaine des épidémies s'est peu à peu rétréci. Variole, peste, choléra, diphtérie et fièvre typhoïde battent en retraite... Le progrès est d'autant plus sensible que jamais, auparavant, la zône où les guerres se déchaînaient, ne fut aussi étendue. Evidemment il serait présomptueux de dire que ces fléaux sont vaincus au point de n'être plus à redouter. Il suffirait que la vigilance des pouvoirs publics et des particuliers s'endorme ou se laisse surprendre, pour que bientôt le danger renaisse. Néanmoins, une connaissance plus approfondie et des préceptes de l'hygiène, et l'application plus générale de ceux-ci, autorisent à croire que les foyers de maladies contagieuses pourraient être circonscrits immédiatement.

Ajoutons que l'organisme humain est devenu moins accessible à certaines de ces maladies, par suite d'une alimentation moins irritante, et aussi parce que la consommation abusive de l'alcool a presque disparu. On pourrait citer encore, dans cet ordre d'idées, le chômage de certaines industries particulièrement malsaines.

Il y a lieu toutefois de prendre en considération, d'autre part, le danger plus ou moins éloigné que créent les anémies, le rachitisme, la prétuberculose, toutes les formes diverses de la misère physiologique. Les statistiques des hôpitaux et lazarets ne permettent pas de mesurer le dépérissement progressif dont souffrent surtout les enfants et les adolescents, et qui entrebaille la porte par où entreront, si l'on n'y prend garde, les affections pernicieuses. Aussi faut-il sans cesse répéter aux populations qu'elles doivent, pour se nourrir, faire surtout emploi des légumineuses, fèves, pois, légumes verts, dont nous avons à tant de reprises déjà expliqué les vertus nutritives. Si indispensables que soient les pommes de terre dans le régime quotidien, elles ne suffisent pas pour fournir à l'organisme en voie de développement tous les éléments de reconstitution qu'il réclame.

Il faut donc, en vue de la saison prochaine, recommander à tous les détenteurs des coins de terre la culture des légumineuses. Le moyen le plus sûr, dans les circonstances actuelles, d'avoir des pois, des fèves, des haricots, c'est encore de les cultiver soi-même. Sinon, il est bien à craindre que la production des légumineuses, pour abondante qu'elle puisse être, ne profite pas à ceux qui en ont le plus besoin. La cupidité et la spéculation mettent les denrées indispensables hors de la portée des petites bourses. A mesure que les pauvres gens dans les agglomérations urbaines seront mis en mesure de cultiver eux-mêmes quelques-unes de ces denrées, l'on verra les prix redescendre à un taux moins usuraire.

Et voilà une raison de plus pour que, dans les conjonctures présentes, les administrations communales, les bureaux charitables, les établissements privés, donnent à l'œuvre des coins de terre la plus grande extension possible. Tous ceux qui connaissent la constitution du patrimoine immobilier des Hospices et des Bureaux de Bienfaisance, nous accorderont que, sous ce rapport, de grands progrès pourraient être réalisés, sans que le revenu de ces établissements en subisse une atteinte, bien au contraire. Au besoin, des arrangements devraient être proposés aux fermiers actuels de ces biens, pour une partie de la superficie qu'ils exploitent, et qui serait avantageusement divisée en coins de terre. En tout cas, ce n'est pas en ce moment-ci que les administrations communales soucieuses du bien-être des populations peuvent laisser sans emploi leurs terrains à bâtir ou y dessiner des squares.

La multiplication des coins de terre offrirait en outre cet avantage de placer les familles exploitantes dans des conditions d'hygiène particulièrement favorables. L'action tonifiante du travail au grand air n'a pas besoin d'être longuement démontrée ; chacun la connaît. Or, sous la direction du père, les enfants eux-mêmes peuvent se rendre utiles au jardin.

Pendant les jours sombres et froids où nous entrons, ce n'est pas au jardin, c'est à l'intérieur des habitations que les enfants passent la plupart des heures. Si humble que soit le logis, veillons à ce que la plus grande propreté y règne, non pas seulement pour le plaisir des yeux, mais pour la conservation de la santé des petits. Le nettoyage à fond et fréquent de toutes les pièces habitées, le blanchissage à la chaux, sont aussi nécessaires qu'une alimentation rationnelle et suffisante. Ils sont malheureusement trop négligés encore, et c'est pourquoi les visites à domicile méritent d'être recommandées comme l'un des moyens d'information les plus efficaces, dans la lutte contre le dépérissement des petits.

REVUE DE LA PRESSE.

Le départ des chômeurs

Le gouvernement occupant a commencé à mettre à exécution la décision qu'il a prise d'envoyer en Allemagne, pour les y occuper à des travaux n'ayant pas de rapport avec la guerre, les ouvriers chômeurs belges se trouvant dans notre pays, eux et leur famille, à charge de l'assistance publique.

La *Belgique* a pris des informations quant au point de savoir si les décisions prises par l'autorité occupante ne seront pas étendues à d'autres catégories que les chômeurs. Voici ce que le journal bruxellois déclare à ce sujet dans son numéro de samedi :

« Les investigations que nous avons entreprises à la demande instante de nombre de nos lecteurs, nous permettent d'affirmer que le gouvernement occupant n'a nullement l'intention d'étendre sa décision à d'autres catégories d'habitants que celle des chômeurs.

» Seuls, les chômeurs bénéficiant des secours publics et qui refusent de signer un engagement volontaire seront conduits de force en Allemagne. Ceux d'entre eux qui, lors de la convocation, accepteront le travail qui leur sera offert, bénéficieront des conditions faites aux ouvriers volontaires, traités en Allemagne sur le même pied que les ouvriers du pays.

» Quant aux citoyens convoqués par les autorités allemandes chargées d'exécuter les mesures prises à l'égard des chômeurs, il est certain qu'il n'est pas question de les expédier en Allemagne, à condition qu'ils puissent sérieusement prouver qu'ils fournissent un travail régulier ou qu'ils disposent de ressources suffisantes pour assurer leur existence.

» Certains faits, entraînés par l'exécution des mesures décidées, paraissent de nature à contredire cette affirmation. Il n'en est rien. Ces cas sont la conséquence des difficultés créées aux fonctionnaires allemands par le refus des autorités belges compétentes de leur délivrer des listes de chômeurs. Ce refus a entraîné la nécessité d'une extension des convocations et si, au cours de celles-ci, des erreurs, très pénibles pour ceux qui en sont victimes se sont produites et risquent de se produire encore, elles doivent donc être uniquement attribuées au manque de documentation officielle. »

PENSÉES DIVERSES.

* * *

C'est par une espèce d'aberration de l'intelligence, et à l'aide d'une sorte de violence morale exercée sur leur propre nature, que les hommes s'éloignent des croyances religieuses ; une pente invincible les y ramène. L'incrédulité est un accident, la foi seule est l'état permanent de l'humanité.

A. DE TOCQUEVILLE.

* * *

Le scepticisme scientifique est inspiré par l'orgueil humain, en révolte contre l'autorité divine ; cependant il tend, par son principe même, à ne voir dans l'homme que les qualités de la brute et, par conséquent, à prendre pour idéal les races sauvages et dégradées. Tous les penseurs qui ont vu, dans la soumission à Dieu, l'état naturel de l'homme ont, au contraire, été conduits à concevoir une haute idée de la dignité humaine. Ainsi M. de Bonald a dit : « Que sont toutes les sciences auprès de la science de la société ? et qu'est l'univers lui-même si on le compare à l'homme ? »

E. LE PLAY.

* * *

Si les femmes ne signent pas beaucoup de livres, elles les préparent tous par les pensées qu'elles donnent à leurs fils : l'éducation des enfants, voilà l'œuvre immense, le chef-d'œuvre permanent de la femme.

Etienne LAMY.

(La femme de demain.)

* * *

Ne montrez de la confiance qu'à ceux qui ont le courage de vous contredire.

FÉNELON.

* * *

La manière dont on distribue l'éloge et le blâme donnerait au plus honnête homme l'envie d'être diffamé.

CHAMFORT.

* * *

Il faut souvent demander conseil, pas toujours pour le suivre, toujours pour s'éclairer.

Mme SWETCHINE.

LA JOURNÉE

BONS DE MARCHANDISES POUR LES NÉCESSITEUX

Le Comité de Secours et d'Alimentation de l'agglomération bruxelloise vient de mettre en circulation des bons de marchandises destinés à être distribués aux nécessiteux, tant par les œuvres d'assistance que par les particuliers, qui voudront s'assurer de l'emploi judicieux de leurs dons.

Ces bons sont échangeables en tous temps contre des marchandises dans les magasins du Comité National, ainsi que dans les Magasins communaux de l'agglomération bruxelloise, et dans les limites des rationnements fixés par ces organismes. Afin d'empêcher tout trafic, ils doivent, pour être valables, porter l'indication du numéro de la carte de ménage du bénéficiaire.

NOS ENFANTS EN HOLLANDE

On mande de Rotterdam qu'un important contingent est arrivé par train spécial en cette ville. Il y a environ sept cents enfants originaires de Dinant, Tirlemont, Vilvorde, La Louvière, Lessines, Thuin, Charleroi, Tournai.

Aujourd'hui on attendait à Rotterdam l'arrivée d'un second contingent amenant des enfants écoliers de Lierre, Termonde et Anvers.

NOUVELLES RELIGIEUSES

EGLISE PAROISSIALE ST-MARTIN (Akkergem).

Dimanche 12 novembre, fête de la Confrérie du St-Sacrement, grand'messe à 10 h.; l'après-midi, à 4 h., vêpres, salut et procession.

Lundi 13, adoration perpétuelle, depuis 6 h. du matin jusqu'après le salut.

Messes à 7, 8, 9 et 12 h. A 10 h. messe solennelle. A 5.30 h. vêpres; à 6 h. salut, Te Deum et sermon par le Rév. abbé VAN LEUVENHAGE.

Mardi 14 novembre, à 9 h., service pour le repos de l'âme de Mgr Stillemans.

— MARIAKERKE. — Lundi prochain sera célébré à l'Eglise paroissiale de Mariakerke un service solennel pour le repos de l'âme de feu Monseigneur Stillemans.

La Ville et la Province

— VIVRES. — Le Comité National de Secours et d'Alimentation, Comité Provincial de la Flandre Orientale, département Gand, mettra en vente dans ses magasins, pour la semaine du 13 au 18, les marchandises suivantes :

Pour tous. — Sel 0.10 fr. sans ration; Riz 0.66 fr. ration 250 grammes par personne; Farine de riz 0.85 fr. ration 250 grammes par personne; Malt 1.00 fr. ration 250 grammes par personne.

Pour la première moitié des numéros. — Saindoux 2.30 fr. ration 250 grammes par personne.

— SECOURS AUX MUTUALISTES. — Nous sommes heureux de pouvoir enfin annoncer à nos amis que les secours accordés par le Comité national aux mutualistes sont parvenus partiellement à la Fédération des Sociétés de secours mutuels de l'arrondissement de Gand.

Dans notre article du mois de juillet nous avons fait connaître les conditions requises pour l'obtention du subside de 0.60 fr. par famille et par mois. Les premières listes parvenues au bureau de la Fédération furent immédiatement envoyées à Bruxelles : ces 15 sociétés, qui comptent 7672 membres obtiennent, pour les mois de juillet, août et septembre, des subsides dont le total se monte à 12.729,60 fr. Les trésoriers seront avertis du jour où ils pourront toucher leur subside chez le délégué de la Fédération.

Les listes des sociétés, envoyées à Bruxelles en septembre, nous reviennent seulement maintenant, afin d'y apporter les changements devenus nécessaires par les modifications faites aux premières règles de répartition.

Il est franchement regrettable que nous ayons été mis au courant de ces modifications seulement maintenant et nous formons le vœu bien légitime d'être plus vite renseignés à l'avenir par le Comité de Bruxelles. De nouvelles formules seront envoyées aux sociétés pour modifier ou compléter les premières listes. Nous espérons que toutes les sociétés intéressées ne tarderont pas et renverront les documents nécessaires dans le plus bref délai, afin de pouvoir obtenir la liquidation des subsides accordés pour les mois susmentionnés.

D'après les nouvelles règles établies le subside ne sera pas seulement accordé au chef de famille, mais, au même titre à tous les membres de sociétés de secours-maladie, jeune homme ou jeune fille, âgés d'au moins 18 ans et inscrits depuis juillet 1914, à condition que les cotisations aient été versées régulièrement. De cette façon le subside sera majoré notablement pour un grand nombre de familles.

A la demande de la Fédération des Sociétés de secours mutuels de notre arrondissement le Comité provincial a accordé un subside complémentaire de 0.20 fr. par membre et par mois. Là où les médecins ont exigé 1 fr. par mois et par famille les sociétés auront à suppléer pour parfaire la somme nécessaire.

Nous sommes convaincus que toutes nos sociétés voudront assurer aux familles de leurs membres les secours médicaux et pharmaceutiques. Les circonstances ont apporté plus d'une difficulté pour l'organisation complète de ce service si important à l'heure présente; mais nous espérons que tout le monde fera son possible pour éviter à l'avenir des retards regrettables. Tous à l'œuvre !

Au nom de l'Alliance nationale,

A. EECKHOUT.

— VENTE DE BEURRE. — Ce samedi, quai des Augustins, vente de beurre pour la 1re section : numéros 1 à 3300.

ODILON CORDY

TRANSPORTS PAR EAU. — SABLE ET GRAVIER DU RHIN HOLLANDAIS

Gand, rue du Château, 10 (3460)

— LES FUNERAILLES DE MGR STILLEMANS. — Parmi les personnalités qui ont assisté aux funérailles de S. G. Mgr Stillemans, nous avons oublié le nom de M. Nap. de Pauw, procureur général honoraire près la Cour d'appel, Président de la Commission royale d'Histoire et vice-directeur de l'Académie royale Flamande.

LUX-ELECTA J. VAN HEUVERSWYN et R. DE MULDER, Entreprises générales d'électricité. Dynamos et moteurs. Quai des Moines, 13, Gand. (3084)

— LIGUE DE PRIERES POUR LA PAIX. — Lundi 13 novembre, en l'église St-Martin (Akkergem), Adoration perpétuelle. Communion générale pour l'obtention de la paix, pendant la messe qui comme d'habitude, sera célébrée à 8 heures.

L'après-midi de 2 à 5 heures, en la même église d'Akkergem, se récitera le Rosaire perpétuel.

Le dimanche 19 novembre en la chapelle de Poortakker, le Rosaire se dira en flamand de midi à 8 heures du soir.

— NEGOCIATION DE TOUTES VALEURS. — Fonds d'Etat et valeurs industrielles. Prêts sur Titres, encaissement de coupons. S'adresser chez Alfred Mortier, Agent de Change Agréé, 8, rue aux Vaches et 37, rue des Rémouleurs, à Gand. Renseignements consciencieux. (2096)

— BURGERRING. — Le Comité prie les membres du Cercle d'assister à la Messe qui sera célébrée dimanche, 12 courant à 12 h. 30, en l'église paroissiale de St-Michel, pour le repos de l'âme de M. Cruyt notaire et membre du Burgerkring.

— INFORMATIONS FINANCIERES. — Pour renseignements sur valeurs BRESILIENNES ET CANADIENNES: Brazil Railways, Port of Para, Port of Havana, etc. Encaissement et renseignements sur coupons RUSSES, CAISSE DES PROPRIETAIRES, JAPONAIS, ARGENTINS, INDUSTRIELS, etc. veuillez vous adresser à G. Witerwulghe, agent de Change agréé, 59, Coupure (rive gauche), à Gand, près du Refuge Sainte Marie. (1673)

— ENSEIGNEMENT HORTICOLE. — Cours public. — Dimanche, 12 novembre, à 10 h. 30 le professeur O. Burvenich donnera sa leçon de culture maraîchère à l'Ecole d'Horticulture de l'Etat, boulevard de l'Horticulture, 15.

A 11 h. 30, le professeur A. Van Eeckhaute y donnera sa leçon de l'horticulture.

— RESTAURANT ECONOMIQUE, 17, rue du Poivre. — Le Comité a reçu avec gratitude 500 francs en mémoire de feu Monseigneur Stillemans, évêque de Gand.

— 2e CONCOURS-EXPOSITION DE JOUETS. — Les affiches ne mentionnant pas que la nouvelle taxe communale sur les festivités est comprise dans les droits d'entrée, il est rappelé que les personnes qui sont disposées à visiter l'exposition recevront, en plus de leur carte d'entrée, le ticket de la taxe communale. Les prix d'entrée renseignés par les affiches ne sont pas augmentés.

Dès à présent, il ne sera plus accepté d'inscriptions au concours ou à l'exposition. Les objets qui seraient présentés par des personnes qui ne se sont pas fait inscrire, ainsi que ceux qui ne seraient pas présentés aux dates annoncées par les affiches et les avis publiés par les journaux, seront refusés.

Le nombre d'adhésions a surpassé toute prévision; il est à craindre que les deux salles des fêtes de l'Hôtel de Ville ne puissent pas contenir tous les objets. Les personnes qui étaient disposées à exposer différents objets de même espèce et de même forme de construction, devront se borner à envoyer un seul exemplaire. Exemple: Un enfant qui voudrait envoyer cinq aéroplanes, ne pourra en placer qu'un exemplaire. Au fur et à mesure qu'un exemplaire est vendu, le public sera prévenu qu'il peut s'en procurer d'autres. Les commandes seront inscrites au bureau qui en avisera immédiatement les vendeurs. Cependant, il pourra être fait exception pour les tout petits objets, ainsi que pour ceux qui sont vendus au profit de l'œuvre.

Il ne sera pas permis aux participants au concours de se charger personnellement de la vente de leurs objets; le comité s'est assuré le concours de personnes dévouées qui se chargeront de la vente.

— CONFERENCE. — Lundi prochain 13 courant, à 8 h. 30, au siège de l'Espéranto-Club « La Progreso », Hôtel Comte d'Egmont, rue de la Catalogne, 15, M. J. Barbe parlera en Espéranto de « La Historio pri la Kastelo de Larno ».

MAISON C. THIENE, maître tailleur, *rue du Soleil, n° 11, Gand.* (3530)

— AU RACING CLUB DE GAND. — Dimanche 12 novembre 1916, nous avons sur notre plaine des Sports à Gentbrugge-Nord le grand match de football pour le championnat de Gand de 1e division, entre les équipes du Racing Club et de l'A. R. A. Gantoise qui sont à égalité de points en tête du classement.

Ce match commence à 3 heures et sera arbitré par M. Van Paemel.

Les prix d'entrée sont fixés à fr. 0,25, fr. 0,50 et 1 fr. (tribunes). Une partie de la recette nette sera versée aux œuvres patronnés par l'U. B. S. F. A. et à l'œuvre de l'alimentation de Gentbrugge.

L'équipe du Racing est formée comme suit: Colman Maurice, Visser G., Galle Ch., Van Damme M., Schietse René, Goethals A., Vekeman, De Porre, De Hoire, Parmentier, Beeckman.

— ŒUVRE DU COIN DE TERRE. — CONFERENCES. — St-Pierre-Alost, local « Vrede St-Pierre », conférence par M. Van Hecke, culture des légumes, le dimanche 12 novembre, à 5 h. 30.

St-Joseph, au Cercle ouvrier, conférence par M. Lamont, culture des légumes, le lundi 13 novembre, à 8 h. 30.

St-Vincent-de-Paul, au Cercle ouvrier, conférence par M. Lamont, sur l'Elevage de lapins, le jeudi 16 novembre, à 5 h. 30.

— ŒUVRE DU SOU. — 39e Liste de dons. — A. N., 100 fr.; M. C. De Somer-Mirou, 25; Mme Morel de Bouche St Denis, 7e versement, 100; Anonyme, par M. J. Nève, 100; Société anonyme « Volksbelang », 11e versement, 300; Les joueurs de cartes et de dominos de la « Petite Fleur de Blé », 6e versement, 50; Mlle Tyman, 2; Café Grand Hôtel, 1.90; id. de Termonde, 10.40; id. de Bristol, 5.50; id. de Tivoli, 9.30; Café Emile, 13.20; Café Suisse, 4.10; Café Bodega, 7.60; Café St-Jean, 15.30; Café des Arcades, 23.20; Grand Café, 5.80; Café Exelsior, 11.40; Café Royal, 6.70; Café du Théâtre, 1.50; Café Léonidas, 5.50; Café Concerts, 1.30; Café « De Pluim », 14.50; Café « Het Kroontje, 5.60; Café Selzaete, 4.60; Café Engisch, 1.90.

— MODRN PALACE. — Du 10 au 16 novembre 1916:

1. La Culture du Caoutchouc, documentaire. — 2. Boggs n'est pas un malade imaginaire, comique. — 3. Nat Pinkerton contre tous, détective en 2 parties. — 4. Rigadin au téléphone, comique, joué par PRINCE. — 5. L'ENFANT, dramatique, en 2 parties. — 6. Une nuit agitée, comédie, jouée par MAX LINDER. — 7. UNE VIEILLE HISTOIRE, comédie dramatique de Nordisk, en 3 parties, jouées par Psilander. (3116)

LIGUE AGRICOLE DE LA FLANDRE ORIENTALE. — Séance de vendredi. — M. Maenhaut, président, a ouvert la séance par un éloquent hommage à la mémoire de S. G. Mgr Stillemans, auquel la Ligue Agricole doit une éternelle reconnaissance. Le regretté défunt a beaucoup contribué à l'organisation des Sociétés d'Assurances et d'un grand nombre d'œuvres agricoles. Il était l'âme de la belle œuvre des ouvriers émigrants.

* * *

Basse-Cour. — Pour le moment pas de nourriture disponible. On conseille l'emploi de farine de viande, mélangée à des pelures de pommes de terre.

Sulfate. — Lovendegem, La Pinte et Oosterzeele n'ont toujours pas calmé leur commande de sulfate.

Pommes de terre. — Les demandes de pommes de terre de plantation doivent être envoyées au plus tard avant le vendredi 17 courant. Il ne faut pas de listes, mais les quantités doivent être indiquées.

Expéditions. — Voici les personnes chargées dans les divers districts, des expéditions et répartitions:

Alost, baron L. de Bethune, Alost.

Audenarde, Ev. Heffebaut, Nederzwalm.

Deynze, baron Herm. della Faille, Deurle.

Eeckloo, M. Pussemier, Eeckloo.

Ertvelde, M. Vermeersch, bourgmestre, Ertvelde.

Grammont, M. A. Van der Linden, Goeferdingen.

Lokeren, M. Herbert, fil. bourg., Lokeren.

Ninove, M. Jos. De Clercq, avocat, Ninove.

Renaix, M. Portoit, Renaix.

Saffelaere, M. Mullié, échevin, Saffelaere.

Sottegem, M. Van Lierde, Sottegem.

St-Gilles-Waes, J. Buytaert, St-Gilles-Waes.

Termonde, Th. Vermeylen, Baesrode.

Wetteren, M. J. Roosmn, bourg., Laerne.

Zele-Hamme, baron Gontran de Crombrugghe, Moerzeke.

Zomergem, baron Ferd. vander Bruggen, Wyngene.

Thielt, M. Joseph Waelkens, Thielt.

M. De Caluwe insiste sur la nécessité de préparer avec les derniers soins la prochaine récolte de pommes de terre.

Farine de viande. — Il y a 2000 kilos disponibles.

Tourbe. — Un bateau est annoncé. La répartition sera annoncée par la presse.

Séance levée.

FAITS DIVERS

— LE DOUBLE CRIME DE LA ROUTE DE SCHEPDAEL A EYSERINGHEN. — La justice n'a pas encore mis la main sur les auteurs du double meurtre qui a été commis récemment sur la route de Schepdael à Eyseringhen.

M. le juge d'instruction De la Ruwière, qui a été chargé d'instruire cette grave affaire, a fait plusieurs descentes sur les lieux du crime.

Chose curieuse: Quand on a trouvé le cadavre de Segers, une des victimes, il tenait, dans la main droite, le couteau qui a été l'instrument du crime!! Segers, la veille de la découverte du crime, s'était amusé dans les cafés de Schepdael; il était minuit quand il quitta le café M..., à la gare du vicinal de Schepdael, en disant au cabaretier qu'il retournait chez lui.

Déjà, l'année dernière, Segers avait été la victime d'une tentative d'assassinat.

L'autopsie des deux cadavres a été faite par les médecins légistes. On n'en connait pas encore le résultat.

L'enquête continue.

— BRULEE VIVE. — Mme Eugène Frure Smidt, de Lodelinsart, s'était endormie près de son poêle.

Des cendres incandescentes, tombant du foyer, ont mis le feu à ses vêtements, et la malheureuse femme a été si atrocement brûlée qu'on désespère de la sauver.

— UNE CATASTROPHE SUR LA VISTULE. — Posen, 9 novembre. — A Cazimiers, localité située près de Lublin, un radeau qui assurait le passage de la Vistule, a sombré. Vingt personnes seulement ont pu être sauvées, tandis que 120 périssaient dans les eaux du fleuve. Quarante cadavres ont été repêchés.

— ACCIDENT DE MINE. — Un nouvel accident de la mine est survenu samedi au puits n. 1 des charbonnages de Fontaine-l'Evêque. Deux ouvriers, Bertinux Félicien et son fils, étaient occupés à des travaux de consolidation à l'étage 759 lorsqu'ils furent ensevelis sous un éboulement avant qu'ils aient eu le temps de se rendre compte de la nature de l'accident. Les secours furent organisés aussitôt et après un travail de plusieurs heures, on parvint à retirer en vie les deux travailleurs, dont l'état reste néanmoins fort précaire; le père porte de profondes blessures au cuir chevelu et de nombreuses contusions sur le corps; il se plaint en outre de vives douleurs internes; quant au fils, il a les jambes meurtries. On espère les sauver l'un et l'autre.

— BANQUE BELGE DE PRETS FONCIERS. — Le bénéfice net de l'exercice 1915-16 est de francs 2,908,781.49, contre fr. 2,757,043.52 pour l'exercice 1914-15, permettant la répartition d'un dividende de 60 fr. à l'action privilégiée, de fr. 19.60 à l'action ordinaire, soit 19.6 p. c. sur le capital versé et de 18 francs à la part de dividende.

— CREDIT FONCIER DE FRANCE. — Le bénéfice réalisé en septembre 1916 s'élève à 2,310,635 fr., portant ainsi le bénéfice réalisé au cours des neuf premiers mois de l'exercice actuel à 20,434,820 fr., soit une majoration de 1,146,967 fr. comparativement à celui de la période correspondante de l'année dernière. Les réserves et provisions accusent une augmentation de 924,216 francs. Les versements sur les remboursements semestriels échus comportent 6,959,006 francs.

— U. S. STEEL CORPORATION. — Les bénéfices bruts pour le 3e trimestre de 1916 se sont élevés à 85,817,000 dollars, contre 81,126,000 dollars pour le 2e trimestre et 38,711,000 dollars pour le 3e trimestre de 1915. Les bénéfices nets se sont chiffrés par 75,202,000 dollars. Il sera réparti pour le 3e trimestre un dividende invarié de 1 3/4 p. c. à l'action privilégiée et un dividende de 1 1/4 p. c., plus un supplividende de 1 p. c., à l'action ordinaire. Le trimestre clôture par un boni de 51 millions 890,000 dollars contre 47,964,000 dollars pour le trimestre précédent. Le dividende aux actions privilégiées exige 6 millions 305,000 dollars et celui aux actions ordinaires 11,437,000 dollars.

— LE PRIX ACTUEL DES NAVIRES. — Le « Daily Mail » annonce que le « Kaituku Maru », un steamer de 2,090 tonnes registre, construit il y a 25 ans à Middlesborough et acheté avant la guerre pour 9.00 liv. st., vient d'être revendu pour 150,000 liv. st.

Le « Gozan Maru », un navire plus moderne, de 3,500 tonnes-registre, vient d'être vendu pour 175,000 liv. st. En 1913, il fut coté pour 24,000 liv. st.

Cela donne une idée des bénéfices des armateurs, et de la raréfaction du tonnage.

— LE MARCHE DES VINS FRANÇAIS. — Sauf dans quelques régions où elles sont plus particulièrement en retard, les vendanges se terminent. Il n'est encore pas possible de risquer une évaluation de rendement total, mais celui-ci semble inférieur d'à peu près un cinquième de ce qu'on l'estimait il y a quelques semaines. Dans le Midi, le léger fléchissement des prix signalé la semaine dernière est arrêté; du moins, s'il s'est parfois un peu accentué, ce fut exceptionnel. On cote, suivant degré, de 45 à 52 francs l'hectolitre. Ailleurs, la tendance est ferme, le commerce local des grands centres de consommation achetant dans les vignobles circonvoisins ce qu'il ne peut plus se procurer dans les départements de grosse production où il s'était approvisionné jusqu'à présent. Il a payé, dans le Cher, de 60 à 65 francs. En Touraine, on a traité de petits vins de 120 à 130 fr. la pièce, et il faudrait payer plus cher aujourd'hui. Dans le Centre, on cote de 60 à 62 francs l'hectolitre. Dans le Bordelais, la progression des prix s'accentue: au début du mois, la propriété offrait à 500 fr. le tonneau, elle a demandé ensuite 525, puis 550, et maintenant 600 francs. En Bourgogne, les vins nouveaux s'enlèvent rapidement de 120 à 130 francs la pièce. Les vins les plus recherchés depuis quelques jours sont les blancs, et l'on en trouve peu. Le Midi, vend 54 francs environ l'hectolitre, les autres régions de 60 jusqu'à 70 francs. A Paris, on se plaint toujours de l'insuffisance des arrivages. Les prix de vente du commerce de gros n'ont cependant pas subi de changement très appréciable. On paye, selon choix et degré, les vins rouges du Midi 67 à 68 fr. en moyenne, les Algérie 75 francs, les Portugal 1915, 80 francs. Les demandes de la banlieue sont proportionnellement plus nombreuses que celles de la capitale.

— LES ACCIDENTS DU TRAVAIL AUX ETATS-UNIS. — Une revue médicale américaine fournissait récemment quelques chiffres intéressants au sujet des accidents industriels aux Etats-Unis. Elle évalue ceux-ci à 35.000 cas mortels, au minimum, par an, et à 1.250.000 cas non mortels. D'après le « Massachusetts Industrial Accident Board », les chiffres sont plus élevés. Ceux qui précèdent ne s'appliquent qu'aux adultes. Si l'on tient compte de tous les âges, il faut hardiment inscrire 75.000 morts par an, et 3 millions et plus de blessés. On n'y prend pas garde, tandis qu'un tremblement de terre qui tue seulement 35.000 personnes et en blesse 100.000 est considéré comme une catastrophe sans nom.

Les statistiques font voir que la plus forte proportion des accidents a lieu le lundi. Or cela est en contradiction avec la doctrine très répandue que les accidents tiennent surtout à la fatigue. Lundi est évidemment le jour où les ouvriers doivent être le plus reposés. On a fait observer que l'alcool pourrait bien jouer son rôle dans l'affaire. L'ouvrier boit le dimanche, et le lundi n'est peut-être pas dans les meilleures conditions d'équilibre, physique ou mental. C'est possible. Seulement, d'après le Board du Massachusetts il semblerait qu'on ait exagéré la fréquence plus grande des accidents le lundi; il n'y en a guère qu'un vingtième en plus que le mardi, qui lui, ne s'élève guère au-dessus de la moyenne. Les accidents se produisent surtout entre 10 heures du matin et 3 heures de l'après-midi, et ceci ressort des statistiques les plus diverses, provenant des extrémités les plus opposées du territoire. Il en faut conclure que ce n'est pas la fatigue qui en est cause, car la fatigue, évidemment, doit être maximum après 11 heures et après 5 heures. Or on n'est pas à ces heures que se produisent le plus d'accidents. La raison de la distribution de ceux-ci serait d'ordre psychologique. A mesure que la journée s'avance, l'ouvrier qui a commencé « à froid », s'est en quelque sorte échauffé, la mise en train est faite, il tend à se presser davantage et prend moins de précautions. Il est trop en train. Et c'est au moment où il l'est le plus que les accidents sont le plus nombreux, juste avant le repos du milieu du jour. Après le déjeuner, le travail reprend à froid, avec une torpeur relative et naturelle; mais peu à peu l'échauffement se produit, le travail se fait plus vite, et vers la fin de la journée de travail, les accidents augmentent en nombre. L'observation précédente ne concerne que les adultes: il n'y a pas d'heure de maximum d'accidents pour les enfants. Les accidents sont plus nombreux chez eux que chez les adultes, mais ils se produisent à toute heure: il n'y a pas de moments de plus grande fréquence.

C'est cette multiplicité des accidents aux Etats-Unis qui explique le développement et le perfectionnement bien connus qu'y a atteint l'industrie des membres artificiels et de la prothèse. Les mutilés sont légion, et il y a beaucoup d'acheteurs pour des appareils bien compris. Le marché est considérable et s'accroit sans cesse, bien que la guerre ne sévisse pas.

— LE « CAFE DE GLANDS ». — Parmi les innombrables perturbations que la guerre a engendrées dans notre existence, se place depuis assez longtemps la rareté du café. Comme on évalue le stock de café existant à l'heure actuelle à 5.000 balles de 60 à 80 kilos à peine, il faut compter que dans un avenir plus ou moins proche, ce produit manquera totalement. Dans ces conditions, il convient d'attirer l'attention du grand public sur les glands de chêne au moyen desquels on peut préparer un breuvage sain et de goût agréable, qui est tout indiqué pour remplacer le café. A côté de son bon marché, le « café » de glands offre l'avantage de ne pas contenir de matières novices pour les personnes âgées et pour celles souffrant de maladies de cœur; de plus il exerce un effet ralentissant sur l'activité digestive. Le café de glands provenant des Ardennes se vend en gros de 60 à 80 francs les cent kilos, son prix au détail ne semble donc pas devoir dépasser deux francs la livre.

— CONDAMNATION D'UNE BELGE POUR CALOMNIE ENVERS DES SOLDATS ALLEMANDS. — Gand, 10 novembre 1916. — Le tribunal de campagne, qui a dans son ressort Bruxelles et le Brabant, a condamné à trois mois de prison la nommée Angèle Devroeze, de nationalité belge, domiciliée à Elterbeek, pour accusation intentionnellement fausses. Angèle Devroeze avait été chargée par son maître d'aller chercher dans les environs de Louvain 13 kilos de beurre, 70 kilos de pommes de terre et 8 kilos d'orge. Elle s'acquitta de sa mission, mais au lieu de rapporter les vivres à son maître, elle les remit à sa mère, en employa une partie et vendit le reste. A son maître elle raconta qu'à son retour, sur la route de Louvain à Bruxelles, elle avait été arrêtée par des soldats allemands qui lui avaient enlevé le tout. Ils lui avaient encore imposé une amende de 20 marks qu'elle avait versée aussitôt.

Angèle Devroeze alla porter plainte à la police militaire, à Bruxelles, et demande que les soldats allemands qu'elle accusait fussent punis. On ouvrit une enquête qui resta sans résultat. Mais la plaignante interrogée à nouveau conçéda que tout ce qu'elle avait déclaré était mensonger et que c'est à tort qu'elle avait accusé les soldats allemands de vol de route et d'avoir empoché l'amende de 20 marks qu'ils lui auraient indûment imposée. Elle déclara avoir inventé toute cette histoire pour se disculper.

Pour la fixation de la peine, on a pris comme circonstance aggravante qu'Angèle Devroeze, qui est bien douée et sait très bien ce qu'elle dit, n'a pas reculé à accuser les soldats allemands d'un délit des plus graves. Le tribunal toutefois ne l'a condamné à trois mois parce qu'il a admis comme circonstance atténuante que la plaignante avait prêté l'oreille à des suggestions de tiers.

NECROLOGIE

— On annonce de Bruxelles la mort du docteur Odilon Boulengier.

— Le « Temps » annonce la mort du marquis de Breteuil, ancien député des Hautes-Pyrénées, décédé à l'âge de 68 ans.

Le défunt, très répandu dans la haute société parisienne, avait été le mentor du roi Edouard VII dans la vie parisienne, alors que ce dernier était prince de Galles, et il était resté son ami. Pendant quinze ans, de 1877 à 1892, il a représenté l'arrondissement d'Angelès à la Chambre.

C'est dans l'hôtel du marquis de Breteuil que résida le prince actuel de Galles, lorsqu'il alla, il y a quelques années, passer plusieurs semaines à Paris.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

TRIBUNAL CORRECTIONNEL D'ANVERS

Procès de presse

Dans l'affaire intentée au journal anversois qui avait publié les articles attaquant M. Louis Franck, le tribunal a accordé au demandeur 500 francs de dommages et intérêts, l'insertion du jugement dans le journal même et dans quatre autres journaux, avec contrainte par corps fixée à trois mois.

COUR D'ASSISES DE LIEGE

La quatrième session, qui devait s'ouvrir lundi prochain, n'aura pas lieu, aucune affaire n'étant inscrite au rôle. L'unique cause qui devait être jugée a été remise à une date ultérieure.

L'ouverture de la quatrième session des assises de Namur est postposée au mardi 12 décembre.

A BRUXELLES

— A L'ASSAUT D'UN COFFRE-FORT. — La nuit, des malfaiteurs se sont introduits dans le magasin de Mme J. L... Après avoir forcé le coffre-fort, ils se sont emparés d'une pièce d'or de 100 francs à l'effigie de la principauté de Monaco; d'une collection complète de timbres postes du Japon; de 4 titres de la Dette belge n. 288398, 344839, 373079, 340693; une obligation Bruxelles 1905 s. 14024? n. 1; 3 obligations Bruxelles 1902 s. 6309 n. 3, s. 10142 n. 14, s. 24770 n. 17; une obligation Anvers 1913 s. 38706 n. 6; cinq titres Belgo-Katanga n. 9686 à 9690; un titre Union Minière Katanga capital n. 7231; vingt-cinq titres Tanganyka Warrant, n. 588686 à 588710; un titre de la Société Industrielle Minière Haut-Katanga Sinnikat, n. 09449, et un titre Union Minière et Métallurgique de Russie, n. 18764.

— BOURSE OFFICIEUSE DE BRUXELLES. — Jeudi 9 novembre. — Rentes et lots de villes. — Rente belge 3 p. c. mai-nov., 69 1/8 à 70 3/8; Crédit Communal 4 p. c. 1916, 91 1/4; Anvers 1903 68 3/4, 69; Bruxelles 1905, 68; Gand 1896, 62 1/2; Liège 1905, 64 1/2.

Obligations. — Intercommunale des Eaux 4 p. c., 460; Cotonnière de Rouvroy, 417 1/2 422 1/2.

Banques. — Crédit Général Liégeois, 490.

Tramways. — Priv. Astrolan, 105 A; priv. Madrid et d'Espagne, 250 A; ord., 100 A; fond. Tientsin, 1,175, 1,130; Tram. et Applications électriques, 395 A; priv. Vérone, 109; cap. 29.

Métallurgie. — Cockerill nouv., 1,040 P.

Charbonnages. — Div. Laura, 780 à 800; Monceau-Fontaine, 7,100 P; ord. Nord du Flénu, 51; Produits au Flénu, 4,275 P; priv. Prockhorow, 500 A; Wilhem-Sophie, 875.

Zinc. — Bacarès, 80; ord. Phosphates de la Malogne, 8 A.

Verreries. — Ord. Beumer et Bivort, 440 P.

Valeurs coloniales. — Div. Simkat, 355 P; div. Belgo-Katanga, 65 P; ord. Katanga 2,310 à 2,350; part. Lecourt, 400, 410; fond., 400 à 425; cap. Union Minière, 1,480, 1,515; div., 1,425; Tanganyka, 74 1/2 à 77.

Plantations de caoutchouc (Extr.-Orient). — Soengei Lipoet, 367 1/2 à 373 3/4.

Valeurs diverses. — Ord. Cotonnière de Rouvroy, 40 A; cap. Tissages Hauzeur, 500 P; Cimenis Liégeois, 217 1/2 à 222 1/2; ord. Huil[illegible] 177 1/2; fond., 45, 42 1/2; priv. [illegible] 700 P; Explosifs Favier, 70; c. p. Sucr[illegible] 117 1/2, 120; fond., 117 1/2, 125, 130, 135; cap. Sucr. Européenne, 73 1/2 à 74 1/2; fond., 53 à 54 1/2.

Valeurs étrangères. — Barcelona Tract., 79 1/2, 79 3/4; fond. Banque de Bordeaux, 152 1/2; Tagunrog, 525 à 517 1/2; Rajali, 980 à 940.

— UN VOL IMPORTANT AU PREJUDICE DU COMITE DE SECOURS ET D'ALIMENTATION. — La « Belgique » annonce qu'un nommé Eugène V..., 48 a., domicilié rue George Moreau, a disparu après avoir détourné une somme de 2,000 francs au préjudice du Comité de secours de cette commune, V... aurait envoyé à sa femme une lettre la prévenant de son intention de se suicider.

Arrêtés, Communiqués etc.

Arrêté modifiant le règlement organique du Ministère des Sciences et Arts.

Par modification partielle des arrêtés royaux du 17 octobre 1910 et 23 mars 1912, concernant le règlement organique du Ministère des Sciences et des Arts, j'ordonne ce qui suit:

Article I. A la direction 1) de l'enseignement primaire, 2) de l'enseignement moyen, 3) de l'enseignement supérieur, des Sciences et des Lettres, il est organisé pour chacune de ses branches de service une section flamande et une section wallonne.

Art. II. Les sections flamandes sont chargées du règlement de ce qui concerne la direction de l'Enseignement (Art I) pour le pays flamand et la région de langue allemande. Les sections wallonnes sont chargées du même règlement pour le pays wallon.

Art. III. Le nombre des directeurs-généraux est augmenté de trois. A chacun des directeurs-généraux des sections flamandes il est adjoint un ou plusieurs directeurs et un ou plusieurs chefs de division ainsi que le personnel nécessaire; le nombre des fonctionnaires et employés du ministère des Sciences et des Arts sera fixé définitivement à une date ultérieure.

Art. IV. Cet arrêté entre immédiatement en vigueur. Les sections flamandes et wallonnes reprendront le règlement des affaires de service en cours à partir du 15 décembre 1916.

Bruxelles, le 25 octobre 1916.

Le Gouverneur général en Belgique,
(S.) Freiherr von BISSING,
Generaloberst.

LA GUERRE

FRONT OCCIDENTAL

Communiqué allemand

Berlin, 10 novembre:

Groupe d'armée du prince héritier Rupprecht de Bavière. — Par des conditions d'observation favorables, l'activité de feu réciproque sur plusieurs endroits du front a été vive.

Dans la région de la Somme, attaques partielles ennemies sans résultat à Eaucourt-l'Abbaye, à Gueudecourt, à Lesbœufs et Pressoire. Des contingents français, plus ou moins importants, se sont avancés des deux côtés de Sailly. Ils ont été repoussés en partie en corps à corps. Les aviateurs ont continué leur activité très animée pendant la journée, également pendant la nuit, éclairée par la lune. Au cours de nombreuses luttes aériennes, nous avons abattu en tout 17 avions ennemis, la plupart des deux côtés de la Somme. Nos escadrilles renouvelèrent leurs attaques pleines de succès sur des gares, des dépôts de troupes et des dépôts de munitions, particulièrement dans la région entre Péronne et Amiens.

Communiqué français

Paris, jeudi 9 novembre (midi):

Sur le front de la Somme, grande activité d'artillerie. L'infanterie allemande nerveuse a fait exécuter plusieurs barrages par l'artillerie. Elle a dirigé dans la soirée sur les lignes françaises une attaque qui a été complètement rejetée après un court corps-à-corps. Nuit calme sur le reste du front.

Paris, jeudi 9 novembre (soir):

Violents combats d'artillerie sur le front de la Somme: activité minima de l'infanterie.

Des prisonniers confirment que les Allemands ont subi de lourdes pertes près de Saillisel.

Communiqué anglais

Londres, jeudi 9 novembre:

A l'aube, attaque au gaz à l'est d'Armentières, où des grenades à main ont été lancées également dans les tranchées allemandes.

Sinon rien de particulier.

FRONT ORIENTAL

Communiqué allemand

Berlin, 10 novembre:

Front du feldmaréchal général prince Léopold de Bavière. — Sous le commandement du général-major von Woyna, des troupes du Brandebourg et le régiment d'infanterie n. 401, ont assailli dans la région de Skrobowa, sur une largeur d'environ 4 km., les lignes défensives russes, et rejeté ainsi l'ennemi au-delà de la rivière de Skrobowa. A nos pertes minimes sont opposés des sacrifices sanglants importants de l'ennemi et nous avons fait prisonniers 49 officiers et 3,330 soldats. Le butin comporte 27 mitrailleuses, 12 lance-mines. Les Russes ont encore subi ici une nouvelle et grave défaite.

Front du général de cavalerie archiduc Charles. — Nos attaques dans les monts Gyergyo, se sont continuées à notre avantage. Le terrain qui dans les combats qui sont en cours ici depuis le 5 novembre, avait été perdu, a été déjà regagné presque totalement.

Dans le secteur de Prédéal, de nouveaux progrès ont été faits à l'ouest d'Azuga, et des contre-attaques roumaines ont été repoussées des deux côtés de la route du défilé; 188 prisonniers et 4 mitrailleuses sont restés en nos mains.

Des deux côtés du Alt, engagements réussis, au cours desquels à côté de l'infanterie bavaroise et des troupes de montagne austro-hongroises, s'est aussi particulièrement distingué notre landsturm.

Théâtre de la guerre des Balkans. — Groupe d'armée du feldmaréchal général von Mackensen. — A Giurgiu, des monitors ont capturé deux remorqueurs russes chargés de pétrole.

Front macédonien. — La situation est inchangée.

Communiqué autrichien

Vienne 10 novembre:

Front du Général de cavalerie archiduc Charles: A l'ouest de la route du Col Vulcain des attaques roumaines sont restées sans résultats. Des deux côtés du val Alt et au S.-O. de Prédéal, les troupes coalisées ont à nouveau gagné du terrain, rejeté d'assaut l'ennemi hors des positions et enlevé celles-ci contre les contre-attaques ennemies: 188 prisonniers et 4 mitrailleuses sont restés en nos mains. Dans les monts Gyergyo, notre attaque fait également des progrès favorables.

Front du Général feldmaréchal prince Léopold de Bavière. Près de Skrobowa des troupes allemandes ont pris d'assaut sur une largeur d'environ quatre kilomètres plusieurs lignes de défense russes et refoulé l'ennemi au-delà de la plaine. En dehors de grandes pertes sanglantes, les Russes ont perdu en prisonniers 49 officiers et 3330 hommes, ainsi que 27 mitrailleuses et 12 lance-mines.

Aux Balkans des monitors de la flotte I. et R. du Danube ont capturé près de Giurgiu deux remorqueurs roumains chargés de pétrole.

Au front de la Vojuza plus grande activité de l'artillerie adverse.

Communiqué turc

Constantinople, 10 novembre. — Officiel du 9 novembre:

En Perse, dans la province d'Azerbaïdschan, nous avons rejeté l'ennemi, qui le 3 novembre cherchait à attaquer nos troupes campées à Salti, et à cette occasion, nous lui avons fait subir des pertes.

Au front du Caucase, en dehors d'escarmouches rien d'important.

Communiqué bulgare

Sofia, 10 novembre. — Officiel du 9 novembre:

Front macédonien. — En dehors de la canonnade habituelle et d'opérations de patrouilles, il n'y a rien d'important à mentionner de tout le front.

Front de Roumanie. — Au front du Danube, dans certains secteurs, canonnade et fusillade. Deux compagnies allemandes avec un groupe de monitors austro-hongrois ont opéré une petite incursion sur la rive gauche vis-à-vis de l'issue occidentale du canal Befen. Elles ont forcé les défenseurs de cette rive à fuir. Les compagnies sont revenues avec plusieurs prisonniers et un chariot de munitions. Dans la Dobroudja, faibles engagements entre détachements avancés.

Sur la côte de la mer Noire, calme.

Communiqué russe

St-Pétersbourg, jeudi 9 novembre: [illegible]

Aucun événement important hier.

Au sud de Dorna Watra, la lutte continue dans la région de Leibo:.

Au sud du village Hoypo, les autrichiens ont exécuté une contre-attaque.

FRONT SUD-OCCIDENTAL

Communiqué autrichien

Vienne 10 novembre:

La situation est inchangée.

Communiqué italien

Rome, jeudi 9 novembre:

Sur tout le front, canonnade intermittente, entravée par le mauvais temps.

Au Karst, à proximité de la hauteur 201, au sud-est du mont Pecinka, nous avons détruit encore une batterie de 3 obusiers de 15 cm et beaucoup de munitions, abandonnées par l'ennemi. Le nombre total des canons capturés à l'adversaire au cours de la dernière offensive s'élève ainsi à 20; 13 d'entre eux sont de calibre moyen.

Des avions ennemis ont jeté des bombes à proximité du Monfalcone. Il y a un mort et quelques blessés.

SUR MER.

Copenhague, 9 novembre. — Le ministre de la marine a chargé une commission militaire d'examiner l'épave du sous-marin allemand qui est venu échouer près de Harboere et que son équipage a fait sauter.

LA SANTE DE M. STURMER.

On apprend de Pétrograd que l'état de santé de M. Stürmer s'est aggravé. Le président du Conseil est soigné entre autres par le médecin du Tsar. Si aucune complication ne se produit, M. Stürmer pourra reprendre la direction des affaires d'ici à quatre ou six semaines.

SUEDE ET ANGLETERRE.

Stockholm, 9 novembre. — Les pourparlers économiques anglo-suédois viennent de commencer. Suivant les informations reçues jusqu'à présent, parmi les négociateurs britanniques, lord Crewe représente l'élément intransigeant, qui exige avant tout que la Suède laisse passer les munitions destinées à la Russie.

L'ARMEE RUSSE.

Pétrograd, 8 novembre. — Un ukase ordonne à tous les hommes âgés de 18 à 43 ans de se présenter devant les conseils de revision.

LE NOUVEL EMPRUNT DE GUERRE.

Les journaux suisses annoncent que le ministre des Finances français, M. Ribot, a donné à des députés amis des indications au sujet du montant de l'emprunt de guerre. On évalue celui-ci à environ 10 milliards de francs, dont 40 p. c. en argent nouveau, le restant ayant été produit par des transactions au moyen d'emprunts antérieurs.

On apprend de Paris que le gouvernement français a décidé qu'à partir du 15 novembre, tous les magasins du pays devront être fermés à 6 h. du soir, afin d'assurer aux ateliers de guerre l'énergie électrique et le gaz. Seuls les magasins d'articles alimentaires et les pharmacies pourront rester ouverts après 6 heures.

ETAT-CIVIL DE GAND

Déclarations de décès des 9 et 10 novembre.

Henri Vander Haegen, 74 ans, rue d'Akkergem, 107. — Julie Buyst, ép. Pol. De Meulenaere, 44 ans, rue des Casemattes, 33. — Jules Reyniers, 3 ans, rue du Marteau, 53. — Virginie Millecam, ép. Delanoy, 68 ans, rue du Poivre, 13. — Jacques Bertiaux, 57 ans, docteur, rue du Zèbre, 182.

Déclarations des naissances du 10 novembre.

Madeleine Gillis, rue du Muguet, 83/37. — Marie Vereecke, rue courte Crevel, 46. — Clémentine Leuntjens, rue des Tourelles, 19. — Pierre Van Quekelberghe, rue Sanderus, 14. — Emile Van Laere, ch. de Termonde, 257.

Les paris aux Etats-Unis.

Aux Etats-Unis, il existe, le croirait-on, l'interdiction générale des paris et des loteries. Les règlements de cette interdiction y sont tellement sévères que les annonces de journaux étrangers prônant les loteries sont régulièrement passées au caviar par une censure impitoyable au service de la poste.

Malgré tout, la vente de billets de loteries étrangères se fait activement par l'intermédiaire des agents de ces loteries. Les billets, annonces de tirages et les listes de numéros gagnants n'arrivent d'outre-mer que par des détours étranges et sous les emballages les plus fantaisistes.

Le démon du jeu est aussi difficile à détruire aux Etats-Unis que la passion de l'alcool dans les pays tempérants. Et l'« Echo de la Presse », fournit à ce sujet quelques détails intéressants:

Une des villes balnéaires les plus « fashionables », Saratoga Springs, qui, jusqu'il y a une dizaine d'années, était le rendez-vous général de tous les amateurs américains de courses de chevaux, a complètement perdu sa vogue non seulement au point de vue sportif, mais aussi comme ville balnéaire, depuis que Hughes, a fait voter une loi sur les courses de chevaux.

Dans quelques Etats seulement on tolère encore, bien que non ouvertement, les paris aux courses. A Détroit, dans l'Etat de Michigan, les courses ont lieu sur l'autre rive du fleuve, à Windsor, localité située en territoire canadien, donc en dehors de la juridiction américaine et il en résulte que pendant la grande semaine des courses, la capitale si cosmopolite du Michigan est le rendez-vous général de tous ceux qui, de près ou de loin, s'intéressent aux courses hippiques.

On parie également toute l'année sur les courses de chevaux à Cuba et au Mexique.

Malgré les lois et règlements le citoyen américain parie sur tout. Rien d'étonnant donc à l'effervescence des paris au moment des élections présidentielles. Non seulement ces paris sont autorisés par la loi, mais ils sont ouvertement encouragés par les chefs des grands partis politiques et sont considérés comme le baromètre des sentiments de la foule, suivant le cours et les chances des candidats.

Tout incroyable que cela paraisse, le montant des paris, c'est-à-dire l'échange monnayé des probabilités en faveur de l'un ou l'autre des candidats, s'élève à 500 millions de dollars au cours d'une campagne électorale.

Il ne faut cependant pas perdre de vue que les paris n'ont pas seulement des dollars comme enjeux, mais on enregistre les paris les plus absurdes et les plus fantaisistes, avec la gravité coutumière qu'apportent les citoyens américains à tous leurs actes.

Dans toutes les grandes maisons de banque américaines, on publie, au jour le jour, pendant toute la campagne électorale, les cotes des paris sur de grands tableaux noirs, affichés soit à l'intérieur, soit à l'extérieur des bureaux.

On parie non seulement sur l'élection proprement dite d'un candidat, mais aussi sur l'importance de la majorité de votes, sur le nombre de voix en faveur de chaque candidat, etc., et là où l'on n'engage pas de sommes d'argent, on parie un chapeau, un costume, une caisse de cigares, bref, tout ce qui peut représenter une certaine valeur. Les paris les plus comiques sont à l'ordre du jour. Un partisan de l'un des candidats s'engagera par exemple, si son favori est blackboulé, à porter une noisette en équilibre sur un cure-dents sur une distance de deux milles. Un autre s'engage à porter son adversaire dans une brouette, précédé d'un orchestre, à travers les rues les plus fréquentées de la ville. En 1895, un partisan de l'étalon d'argent, qui constituait la plate-forme électorale de ce malheureux et éternel candidat William J. Bryan, disputant ses chances avec un pompier, s'engagea, au cas où il ne serait pas nommé, à se laisser asperger pendant dix minutes par le tuyau d'une pompe à incendie. La nomination de Mac Kinley lui fit perdre son pari et sa vie, car à la suite de cette aspersion, il attrapa une inflammation des poumons, dont il mourut quelques jours plus tard.

Le gagnant y perdit sa place de pompier.

Si les parieurs ont devant eux l'heureuse perspective d'un prochain accroissement de famille ils s'engagent à donner à leur héritier comme prénom, le nom de famille de leur candidat favori et cette pratique est d'autant plus usitée qu'aux Etats-Unis, l'état-civil, ici du moins qu'on le comprend en Europe, n'existe pas encore, et qu'aucune restriction ne peut empêcher le parrain à donner à son filleul le nom le plus fantaisiste.

Un citoyen américain est-il propriétaire d'une grande et belle barbe, il est, pendant les périodes électorales, assailli de propositions de paris en vue de lui faire sacrifier, en cas de perte, ce qu'il considère comme le plus bel ornement de sa figure. Par contre, son adversaire au visage glabre, s'engagera à laisser pousser sa barbe pendant des mois (ou des années sans les laisser toucher par les ciseaux ou le rasoir.

Dans les cafés et restaurants « fashionables », fréquentés par les sportsmen, il est mis à la disposition des parieurs, un registre de paris, où les parieurs inscrivent et signent leurs engagements, tandis que, quand il s'agit de paris d'argent, le montant en est consigné dans les banques. Chaque parieur reçoit une copie de l'engagement et à l'issue des élections le gagnant n'a qu'à déposer son contrat en banque pour y obtenir le montant qu'il a versé ainsi que celui versé par son adversaire.

Partout il y a des paris électoraux non seulement dans les quartiers de la finance de New-York, Chicago et San Francisco, mais dans toutes les autres villes et même les villages où flotte le drapeau étoilé des Etats-Unis.

Malheur à celui qui n'est pas assez sportif pour exécuter ses paris, tout fantaisistes qu'ils puissent être. Un homme qui ne tiendrait pas ses engagements, serait honni partout et deviendrait pour toujours la risée de ses concitoyens.

Le citoyen américain sait se résigner à l'inévitable. Il est Américain, purement et simplement. La majorité a décidé, et cela lui suffit pour le moment. Le droit de grogner et de se plaindre, droit indiscutable du perdant, il se le réserve pour les futures élections, et la lutte électorale se termine le lendemain matin par la reprise des occupations habituelles et par l'inévitable « I bet you » (je vous parie) appliqué aux probabilités des choses les plus usuelles.

Asthmatiques, Bronchiteux,
Rompez vos chaînes



afin de pouvoir aller et venir librement et jouir de la vie comme tout homme bien portant. Nous savons toutes les tortures que vous endurez, mais sachez à votre tour qu'il ne tient qu'à vous de ne plus souffrir. Prenez le Sirop de l'Abbaye, si justement dénommé le sauveur des poumons et qui a guéri des milliers d'asthmatiques. Il fera fondre les mucosités accumulées dans vos bronches, redonnera à vos poumons leur libre jeu, rendra votre respiration profonde et normale et fera disparaître vos angoisses. Oui, le

SIROP DE L'ABBAYE



Couvent Sancta Paulo, tonique et pectoral, est le remède infaillible contre l'asthme, la pleurésie, l'influenza, la bronchite, le catarrhe, la coqueluche, la toux la plus rebelle, et toutes les maladies de la poitrine, de la gorge et des poumons. Il prévient la phtisie.

Flacon de 250 gr. fr. 3.00; de 500 gr., 5 fr., et de 1000 gr. 9.00 fr. Exigez signature L. I. AKKER, Rotterdam. Dépôt principal pour la Belgique: O. DE BEUL, Anvers En vente dans toutes les pharmacies.

HARNAIS DE PONEYS
Maison fondée en 1851
Décoration Industrielle — Expos Universelle et Internationale Gand 1913: 2 médailles d'or Exposition de Gand 1899 Diplôme d'Honneur, 1 médaille en vermeil; 1 médaille d'argent; 1 médaille de bronze



Marque de fabrique déposée

SELLERIE DE LUXE

Manufacture DE HARNAIS EN TOUS GENRES et articles de Sellerie
H. BONTEMS
69, boul. Frère-Orban GAND
Atelier de réparations
(4096)

Achat au plus haut prix
de FOURCHETTES, COLLIERES et autres pièces ARGENTERIES, usagées, dépareillées, etc., de BIJOUX, en OR et ARGENT démodés ou hors d'usage. (5059)
PROSPER MASSCHALK
64, rue longue des Violettes, 64, Gand

—: L'HEURE JUSTE :—
HORLOGERIE SUISSE
R. BEHAEGEL-MEES
ex-chef d'atelier d'une des premières maisons en ville
ATELIER DE PRECISION
Chaussée de Courtrai, 128
Même maison: CHAUSSÉE D'ANVERS, 54 Gand
(5237)

MARCHÉ FINANCIER

— BOURSE DE PARIS. — Rente française 3 p. c., 61.10; Emprunt 5 p. c., 87,65; Extérieure espagnole 4 p .c., 98.75; Russe 1906 5 p. c., 84; Russie 1896 3 p. c., 56; Banque de Paris, 1090; Crédit Lyonnais, 1,250; Union Parisienne, 875; Métropolitain, 408; Nord de l'Espagne, 420; Saragosse, 419; Suez, 4,450; Thomson Houston, 695; Raffinerie Say, 461; Caoutchouc, 121; Malacca Rubber, 118; Bakou, 1491; Briansk, 469; Lianosow, 324; Maltzew, 735; Toula, 1543; Cape Copper 111; Chino Copper, 392; Utah Copper, 681; Tharsis, 143; De Beers, 357; Goldfields, 46; Lena Goldfields, 44; Rand Mines, 106.

	6 nov.	8 nov.
CHANGE. — Berlin,		
New-York	5.49	5.49
Pays-Bas	227.50	227.50
Danemark	156.—	156.—
Suède	159.25	159.25
Norvège	159.—	159.—
Suisse	106. 1/8	106.— 1/2
Autriche-Hongrie	69.—	69.—
Bulgarie	79.50	79.50

CHANGE à Londres. — 7 novembre:

	3 mois	à vue
Amsterdam	11.86 1/2 Chèque	11.63 1/2
Paris	28.20	27.30
Pétrograd	159.—	

METAUX. — Londres, 7 novembre:

Cuivre comptant	124 1/2
» 3 mois	120 1/2
» électrol	144 1/2
Etain comptant	183 1/2
» 3 mois	184 3/4
Plomb courant	30 1/2
Zinc comptant	53 3/4
» courant	52

COURS DU CHANGE A AMSTERDAM. — 8 nov.:

Londres	11.64
Berlin, Hambourg	42.32 1/2
Paris	41.87 1/2
Suisse	46.85
Vienne	26.95
Copenhague	66.15
Stockholm	69.30
Change New-York	Vue 2.43 3/8
Coupons-dollars	—

Mme épouse Josse BERTIAUX, née Marie PERSYN et sa fille Marie, ont la douleur de faire part de la mort de

M. JOSSE BERTIAUX

né à Bruxelles, le 20 décembre 1858 et décédé à Gand, le 10 novembre 1916, muni des Sacrements de la Ste Eglise.

Le service funèbre aura lieu dimanche, à 9 h., à l'Hôpital civil.

Vu les circonstances, il n'a pas été envoyé de lettres de faire part, le présent avis en tenant lieu.

Rue du Zèbre, 182. (4033)

M. François HAELTERMAN, Mad. François HAELTERMAN née Marie DE MEYER et leurs enfants, Louise, Alice Jules, Ghislaine, Paul, Valentine, Cécile, Gabriël, Charles et Victor; le Très Révérend Chanoine B. HAELTERMAN; M. et Mad. François DE MEYER-VAN DER STRATEN et leurs enfants; M. et Mad. Louis DE MEYER et leur fille; les familles HAELTERMAN et DE MEYER ont la douleur d'annoncer la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur fils, frère et neveu bien-aimé

Monsieur ALBERT HAELTERMAN

Soldat, tombé au champ d'honneur le 30 juin 1916

Un service funèbre aura lieu en l'église paroissiale de Schendelbeke, le 14 novembre à 11 heures.

En raison des circonstances il ne sera pas envoyé de lettres de faire part. On est prié de considérer le présent avis comme en tenant lieu. (3983)

Monsieur et Madame Lucien HOSTE-JOUSSE; Monsieur et Madame HOSTE-TEMMERIER; Madame Vve Gustave DE SMET-HOSTE; Mademoiselle Clémentine HOSTE; Monsieur et Madame Arnold HOSTE-HERZET et leur fils Lucien; Monsieur et Madame Auguste HOSTE-VERHESSCHEN et leur fils Georges; Monsieur et Madame Gustave DE SMET-KAYENBERGH et leurs enfants Gustave et Isabelle; Monsieur et Madame Edouard MODESSE-HOSTE et leur fille Alice; ont l'honneur de vous faire part du décès de leur regrettée sœur, belle sœur, tante et grand'tante

Mademoiselle Eléonore HOSTE

décédée à Mont-St-Amand à l'âge de 57 ans.

Le service funèbre auquel vous êtes prié d'assister sera célébré lundi 13 novembre à 10 h. 30 en l'église paroissiale de Mont-St-Amand.

Vu les circonstances actuelles, on n'enverra pas de lettres de faire part.

Rue Heyveld, 128.

(4038) Mont-St-Amand, le 10 novembre 1916.

IMPRIMERIE L. SCHEERDER
GAND, RUE HAUT-PORT, 31, GAND
SOUVENIRS de S. G. Mgr STILLEMANS
avec portrait
d'après la peinture de M. JOS. JANSSENS.
Prix, 0,10; — par cent, 7,50 fr. Ces souvenirs seront mis en vente à partir de Mardi 14 Novembre. (4037)

OFFICE COMMERCIAL DE TRANSPORTS
URSMAR LAURENT
BRUXELLES: rue Ribeaucourt, 146 à 152 - GAND: avenue du Grand Marais, 213
DÉPARTS FIXES A BRUXELLES: LE MARDI, MERCREDI, VENDREDI ET SAMEDI
Transports vers toutes les villes belges ouvertes au trafic et les pays neutres
Les maisons s'occupent de toutes demandes d'autorisation pour la sortie des marchandises et se chargent également de remettre les commandes aux fournisseurs, etc. 2967
ASSURANCES *contre pertes, avarie, vols* ENCAISSEMENTS *de quittances et remboursements*

Consignatie - Commissie, Makelarij van allerhande waren
L. DE NYS, Brugge, Bureelen en Magazijnen, 11, Kuipersstraat, 11
(Nevens het Magazijn Tietz)
Stapelhuizen: FORT LAPIN, 53, BRUGGE-BASSIN
Depot der Néron Cigaren. Circa 2.000.000 sigaren beschikbaar. 1.000.000 CIGARILLOS.
Groote stock WITTE en BRUINE ZEEP van af 1.60 fr. het k°
1.75 — 2.25 — 2.75 en 3.00 fr.
Eenig depot voor België der Volkskoffie ERA het kilo 3.25 fr.
Hulpverkoopers gevraagd voor iedere gemeente
Speciaal aanbevolen aan de Voedings-contrefeiten (6873)

PETITES ANNONCES

AVIS. — *Les réponses aux annonces* AVEC INITIALES *doivent se faire* PAR ECRIT. *Aucun renseignement verbal ne peut être fourni à ce sujet dans nos bureaux. Prière d'ajouter le* N° D'ORDRE *de l'annonce sur l'enveloppe.*

COMMERCE A CEDER. — Pour se retirer des affaires. — Commerce à reprendre, article de luxe pour Dames, la meilleure maison de Gand dans son genre et donnant gros rapport. Marchandises (stock important). Clientèle ainsi que les installations, le tout pour 25 mille francs comptant.

S'adress. à M. Basse, rue long. des Violettes, n. 98, (1re étage), de 2 à 3 h. (dimanche excepté).

N. B. Inutile se déranger si pas sérieux. (3705)

A VENDRE: Belle Villa à Meirelbeke, près Eglise et arrêt tram, 1440 m. c., notaire Tyman, rempart St-Jean, 7, Gand. (3796)

A LOUER: Chaussée de Courtrai, 143, belle MAISON DE RENTIER, 1200 francs l'an. Visible tous les jours. — S'adresser au notaire VAN HERREWEGE, à Gand, rue de la Pucelle, 2bis. (3868)

INSTITUTRICE FRŒBELIENNE, disposant de quelques heures par semaine, accepterait des leçons pour enfants. Conditions avantageuses. Ecrire bureau du journal, sous les initiales W. A. (3881)

DEMOISELLE DISTINGUEE, études complètes français et anglais, donne leçons particulières. Hautes références. Ecrire bureau du journal J. D. (3883/1)

OCCASION: FOYER, FEU CONTINU, en très bon état, à vendre. Adresse bureau du journal. (3875)

A LOUER pour personnes tranquilles ou dames seules, Appartement se composant de 5 chambres, second étage. Eau et W. C., 50 francs, rue principale de la ville. Adresse bureau du journal. (3917)

A VENDRE A LAETHEM-St-MARTIN: SUPERBE VILLA avec grand garage, chaussée de Courtrai. — Conditions chez le Notaire FLAMME, Swynaerde. (3702)

ON DEMANDE, pour faire instruction, 4 jeunes gens, château-campagne, professeur laïc ou ecclésiastique très capable, particulièrement en mathématiques pour préparation examen sortie d'humanités. Adresse bureau du journal. (3853)

A LOUER, pour personne sérieuse, BELLE CHAMBRE garnie, avec loggia et éclairage électrique, belle situation vis-à-vis square, dans belle maison fermée. S'adresser rue du Jardin, 65, Gand. (3854)

A LOUER, QUARTIER de 3 places avec loggia, eau, W.-C., gaz, dans mais. moderne, près du Parc, ch. de Courtrai, n. 160, Gand. (3855)

A LOUER: BELLE MAISON avec PETIT JARDIN et BUREAU INDEPENDANT, avec entrée particulière, située à la Pêcherie, près du pont Lousbergs. — Ecrire au bureau du journal sous initiales H. A. (3864)

A VENDRE: Au centre de la ville, belle PROPRIETE se composant de deux maisons modernes, entrée cochère, grand jardin, vastes bureaux, magasins et annexes. — Gaz, électricité, eaux de la ville. — Le tout en très bon état et pouvant servir à tout commerce de gros. Pour les conditions, s'adresser en l'étude du Notaire VAN HERREWEGE, à Gand, rue de la Pucelle, 2bis. (3837)

DESIRE LOUER OU ACHETER: MAISON avec jardin, préférence entrée cochère; minimum 400 m. c. — Adressez emplacement, superficie et prix, bureau du journal A. B. C. 6. (3929)

BEL APPARTEMENT A LOUER, 3 chambres au 2me, avec balcon, eau, gaz et entrée part.; bien situé près du Parc et de la Gare. — S'adresser à M. Léon WILLE, chaussée de Courtrai, 158, Gand. (3930)

A LOUER POUR LE 1er MAI PROCHAIN: Très jolie MAISON DE RENTIER, toute de plein pied, située dans rue tranquille, en plein centre. Description: Salon avec suite, belle verandah, petite cour intérieure, cuisine avec annexe, salle à manger, petit jardin avec buanderie et atelier, large et beau corridor, quatre chambres à coucher, salle de bains, grenier et mansarde, bonne cave à caveaux, deux issues. Loyer: 1800 francs. — Pour visiter écrire bureau du journal aux initiales M. V. (3936)

VILLA A LOUER (aux environs de la porte de Courtrai) entourée d'un jardin d'agrément et suivie d'un potager avec arbres fruitiers en plein rapport. Situation magnifique. Pouvant servir d'habitation permanente ou comme résidence d'Eté. Loyer 1000 fr. Prendre adresse au bureau du journal. (3926)

HYPOTHEQUE DE 80 A 100.000 FRANCS est demandée sur terrains à bâtir de grand avenir; int. 5 1/2 %. — Offres à D. P. A., bur. du journal. (3952)

A LOUER: Jolie petite MAISON, moderne, à proximité de la chaussée de Courtrai, à 2 étages, arrêt tram. Au besoin écurie et remise. — S'adresser 9, avenue St-Denis, de 2 à 3 h. (3957)

A LOUER PRESENTEMENT: MAISON BOURGEOISE à porte-cochère, située à Gand, Boulevard des Hospices, No 44; avec jardin, magasins et dépendances convenant à tout commerce ou petite industrie. — S'adresser chez M. Em. MOERMAN, Receveur-Administrateur à Gand, rue Charles-Quint, 9N 61. (3931)

ON DESIRE ACHETER MACHINE A TRICOTER N. 10, en bon état. Prendre adresse au bureau du journal. (3963)

TIMBRES-POSTE. — Achète tout. Cherche grande collection sur albums permanents ou autres. Bureau ouvert de 9 à 5 heures. — WILLEMS, 40, rue de l'Argile, Gentbrugge-Nord. Trams 1 ou 2. (3965)

SUPERBE APPARTEMENT à louer, 1r étage, eau, gaz, électricité, W.-C. chauffage, balcon, arrêt tram, 34, rue Basse des Champs. (3964)

A VENDRE. — Salle à manger en chêne massif, état neuf. Ecrire lettres P. Z. (3971)

INSTITUTRICE FRŒBEL, dipl., demande place instruct. enfants. Ecrire bur. journal, sous les initiales P. B. (3974)

EXPOSITION PERMANENTE. — A vendre une belle Collection de meuble de style, sièges de salon et salle à manger. P. Van Damme, 112, rue Haute, à Gand. (3976)

A LOUER pour le 1 Janvier 1917: Une grande MAISON BOURGEOISE à Gand, rue de l'Hôpital, n. 115; avec entrée cochère, grands jardin et magasins, convenant à tout commerce de gros ou industrie. (4004)

Changement de domicile

Le professeur O. Burvenich, architecte de jardins, anciennement jardin botanique de l'université, actuellement rue Van Hulthem, n. 15, se recommande pour: Plans et devis de jardins et serres. Création de jardins, parcs et vergers. Consultations pour tout ce qui regarde les cultures tant d'agrément que d'utilité. Cours particuliers de botanique pour la candidature en sciences.

Conditions raisonnables, travail consciencieux. (3949)

Bij licitatie

OPENBARE VERKOOPING
VAN EEN SCHOON
HEERENHUIS
EN TWEE WERKMANSHUIZEN
te Gent, Kasteelkaai

De Notaris Georges LIEBRECHT, te Gent daartoe in rechte benoemd voor wat aangaat het goed vermeld onder recht Een, zal openbaar verkoopen:

Eerste recht, STAD GENT, Kasteelkaai, 30,

Een Schoon HEERENHUIS met erve en inrijpoort Bastionsruat, sectie D n. 439y, groot 264 v. m.

Ingenothreding eene maand na toeslag.,

Tweede recht, STAD GENT, Kasteelkaai, n. 28, 27

Twee WOONHUIZEN, n. 27-28, sektie P, n. 438b en 439a, samen groot 120 m. v.

Verhuurd aan 20 en 22 franken per maand.

ZITDAGEN:

Instel: Maandag 27 November 1916

Toeslag: Maandag 11 December 1916

om 4 uur ter verkoopzaal voor Notarissen, te Gent

FEUILLETON DU « BIEN PUBLIC » (19)

Les Yeux qui s'ouvrent

PAR

HENRY BORDEAUX

Troisième partie

Le village de Saint-Martin est bâti sur une saillie des pentes de Chamrousse. De la montagne, une mer de verdures, prairies et sapinières, semble se précipiter sur ses hameaux disséminés pour les submerger. En bas, c'est, au premier plan, le château de Saint-Ferriol, campé avec jolie crânerie sur un promontoire boisé, et qui joue à la forteresse avec ses tourelles, ses pignons, ses terrasses superposées. A deux cents mètres au-dessous s'étale le frais vallon d'Uriage. De ce belvédère qu'isolent les arbres, on domine un horizon étendu que ferment, au loin, les montagnes du Drac et de la Chartreuse. Quand la cloche toute voisine tinta le dernier angélus, Elisabeth, qui achevait de ranger sa chambre, vit de sa fenêtre les troupeaux qui rentraient et le soir qui montait de la plaine. La paix de la campagne était si complète qu'elle la reçut dans son cœur.

Les feux du casino et des hôtels s'allumaient. Elle fut contente d'en être éloignée. Là, elle se ressaisirait mieux. Une impression qui datait des premiers temps de son mariage lui revint, comme naturellement, à la mémoire. Albert, devant un soir pareil, lui avait pris la main pour la porter à ses lèvres:

— Regarde, lui avait-il dit, nous sommes séparés du monde. Avec mon travail et toi, je ne désire rien.

Elle n'avait pas compris la plénitude de bonheur qu'il attendait d'elle, et que ce bonheur si simple devait être jalousement gardé.

La nuit commença de la décevoir. Cette vieille bâtisse aux longs couloirs, aux vastes chambres, quand il fallut y dormir, elle s'en effraya, comme si chaque recoin pouvait receler quelque péril inconnu. Elle n'osait ni inspecter les lieux, ni se livrer au sommeil. Longtemps elle entendit sonner les heures à une vieille horloge placée dans le corridor qui paraissait se démembrer d'Albert, elle n'avait jamais eu peur. Tout un apprentissage lui était désormais nécessaire pour raffermir son courage, corriger sa faiblesse.

Marie-Louise et Philippe eurent bientôt épuisé les avantages du changement. La camaraderie des petits fermiers, le rappel de la volaille pour la distribution des grains, le mystère des granges et des instruments aratoires, la bonne chaleur des écuries, le plaisir d'aller aux champs derrière les vaches, sous la surveillance de leur gouvernante effarouchée, ne leur firent oublier que quelques jours les promenades en automobile, et les bals d'enfants au casino. Ils réclamèrent impérieusement ces distractions plus raffinées. Leur mère tenta de les promener, du côté de Prémol ou de la cascade de l'Oursière, dans les bois de châtaigniers. Mais elle ne savait pas distinguer les bons champignons des vénéneux, et les enfants irritables voulaient l'entraîner trop loin: mal rompue à la marche, elle sentait la fatigue avant eux. Cette double infériorité lui nuisit dans leur estime. Elle acheva de se perdre en essayant de leur lire des histoires. La bibliothèque de Saint-Martin, rassemblée au petit bonheur sur des planches de sapin blanc, contenait toutes sortes de vieux livres hétéroclites, romans de chevalerie, recueils de légendes populaires, ballades de France ou d'ailleurs. Elisabeth avait vu souvent son mari y jeter un coup d'œil rapide, et s'emparer d'un volume qu'elle croyait choisi au hasard et d'où s'échappaient de fantastiques héros. Quand elle voulut en faire autant, elle s'aperçut de son ignorance.

— Tu ne sais pas, toi, expliqua Marie-Louise condescendante. Papa savait. Et puis, il ne lisait pas, il racontait. C'est plus agréable.

Et l'impertinente fillette osait conclure:

— C'est moi qui te raconterai la « Coupe du bonheur ».

Comme il était difficile de tenir une résolution! Après l'exaltation douloureuse de sa nuit de veille, qui l'avait entraînée si haut dans son désir de transformation et de sacrifice, voici qu'elle se heurtait aux petits obstacles quotidiens, et que déjà elle luttait contre eux. Jamais elle n'atteindrait la fin qu'elle s'était fixée. A quoi bon la poursuivre? Albert n'en saurait rien. L'irréparable les séparait. Il appartenait à un autre amour. Ainsi désemparée, elle cessait toute résistance et s'abandonnait. Ou bien elle augmentait son chagrin en le tourmentant comme on irrite une plaie avec d'inutiles sondages. Et le soir, la vue des lumières l'attirait. Déjà elle songeait à redescendre pour mieux rentrer à la dérobée dans une mortelle insomnie. L'amour-propre seul la retenait encore: elle imaginait les regards ironiques de Mme Passerat ou de Mme de Vimelle.

Un jour qu'elle suivait mélancoliquement l'allée des platanes dont les lourdes feuilles sont les premières à se décolorer dès l'annonce de l'automne, elle céda à l'invitation de la chapelle dont la porte était grande ouverte. En dehors de la messe du dimanche où elle conduisait les enfants, elle n'y pénétrait jamais. Elle chercha à prier, mais aucune invocation ne lui vint, seulement des plaintes et des récriminations contre sa destinée. Elle se rappela une réflexion d'Albert: incroyant, il reconnaissait la force agissante de la foi religieuse, mais nulle l'existence de cette foi chez tous ceux dont la vie n'en était pas, au moins dans les circonstances graves, le témoignage. Et il ajoutait qu'il n'avait guère rencontré que chez sa mère cette incessante élévation de la pensée dans les plus humbles actes qui se traduisaient translucides par l'expression d'une joie intérieure. Ce fut pour elle l'occasion d'un remords. Elle était sans nouvelles de Mme Derize depuis son départ de Grenoble. Chaque année, celle-ci passait l'été à Saint-Martin: comment avait-elle supporté les chaleurs? Pourquoi l'avoir ainsi privée de l'air de la campagne et de la présence de ses petits-enfants? Pourquoi la frapper, la punir d'une faute qui lui demeurait étrangère et qu'elle avait si tendrement blâmée? Elisabeth eut honte de son oubli, et se promit de le réparer dès le lendemain, pendant que la chaleur et la lumière d'un clair mois de septembre le permettaient encore. Ce fut sa prière.

Le lendemain, elle fit lever de bonne heure les enfants ravis d'aller à Grenoble. Mais au moment de partir, Marie-Louise jeta un regard sévère sur le chemin vide:

— Je ne vois pas l'automobile.

— Nous descendons à pied jusqu'à Uriage où nous prendrons le tramway.

— Le tramway? répétèrent les gamins avec amertume.

Gâtés par la machine des Passerat ils goûtaient peu ce mode de transport. Néanmoins ils se résignèrent. Au boulevard des Adieux, lorsqu'ils durent s'engager dans un escalier obscur, ils se rebiffèrent à nouveau.

— Ce n'est pas joli, joli, constata la fillette insolemment.

— C'est tout noir, renchérit le gros Philippe.

Les enfants ne se rangent pas volontiers du côté des vaincus: c'est la vie qui les pousse. Elisabeth les fit taire à grand'peine. Déjà elle s'inquiétait de l'accueil de sa belle-mère et ne tenait pas à lui amener deux enfants terribles. La vieille Fanchette qui leur ouvrit la porte montra à la jeune femme une figure revêche; mais, quand elle la vit ainsi accompagnée, elle se dérida. Mme Derize les reçut de son humeur égale et douce, comme si elle n'avait pas remarqué l'abandon où elle avait été laissée. De cette manière elle supprimait les excuses et la gêne. Elle admira les joues roses des deux bambins qui se réservaient, partagés entre l'instinctif éloignement de l'âge et la sympathie qu'elle leur inspirait.

— Déjà de retour à Grenoble? demanda-t-elle à Elisabeth.

— De passage seulement. Nous venons déjeuner chez vous, ma mère.

Fanchette, qui écoutait, murmura entre ses dents:

— Il faut encore les nourrir, les pique-assiette!

— Vous mangerez bien mal, avait déjà répondu Mme Derize de sa voix tranquille, mais tant pis pour vous.

— J'ai apporté un pâté, et des petites fraises des bois de Chamrousse que vous aimiez.

— Ah! vous me gâtez.

— Comme si on n'avait pas de quoi leur donner à dîner! pougonna encore la servante qui ne se réclamait d'aucune légitime.

Ce ravitaillement n'était pas inutile. Pendant le repas, à ces détails que seules les femmes savent remarquer ou deviner, Elisabeth reconnut une diminution d'aisance. Elle regarda plus attentivement la mère d'Albert, et constata sur son visage des changements, une altération qu'elle n'avait pas aperçus à l'arrivée. Elle en accusa les chaleurs d'un été lourd, supporté sans sortir de la ville qu'un cirque de montagnes entoure comme pour rassembler sur cette plaine les rayons du soleil. Combien elle avait eu tort de ne pas lui proposer de monter à Saint-Martin où, chaque année, elle se reposait au bon air! Tout de suite après déjeuner, elle formula cette offre qui lui tenait à cœur.

— Ma mère, nous vous emmenons à Uriage.

— Il est bien tard, objecta Mme Derize qui rougit aussitôt, craignant que cette parole ne fût interprétée comme une plainte.

Mais ce léger afflux de sang ne colora pas longtemps ses pommettes. Elle ajouta:

— Je veux dire que la saison est déjà bien avancée.

— Il nous reste une partie de septembre et octobre. L'automne est souvent prodigue de beaux jours. L'église est à deux pas de la maison. Vous aurez les enfants. Venez, je vous en prie.

Fanchette, en desservant, continuait d'être la proie de sentiments contraires et malmenait la vaisselle. On aurait pu inviter Madame plus tôt, mais un séjour à la montagne lui serait encore profitable.

Mme Derize, un peu étonnée de tant d'insistance, considérait sa belle-fille avec bonté. Elle se demandait à quoi elle devait cette manifestation inattendue. Avait-elle eu raison de confier les cahiers d'Albert à Philippe Lagier pour les remettre à la jeune femme? Elle s'était beaucoup reproché sa hardiesse. Souvent elle en avait du remords, et un peu de frayeur. Pouvait-elle se rassurer, et même entrevoir dans l'obscur avenir une heure?

— Je serai contente de vous rejoindre, accepta-t-elle enfin.

— Non, non. C'est un enlèvement. Vous partirez ce soir avec nous.

Comme les faibles et les timides, Elisabeth montrait une obstination nerveuse. Avec une volonté incertaine on ne poursuit que des résultats immédiats.

— Eh bien! faisons nos paquets, répondit presque gaiement la vieille femme qui pressentait cet état d'esprit.

A Uriage, quand on apprit l'arrivée de Mme Derize mère, la société des Molay-Norrois blâma unanimement la conduite d'Elisabeth. C'était une absurde concession sentimentale. Mieux eût valu demeurer dans l'intransigeance. Saint-Martin fut peu fréquenté. Personne ne se soucia de rencontrer une vieille femme d'origine quasi populaire. M. Passerat, qui, jadis, avait eu l'occasion de l'entendre causer, prit sa défense, mais s'y montra par habitude pusillanime.

— Elle a des lettres, je vous assure.

Mme de Vimelle le cloua d'un affreux jeu de mots:

— Une ancienne receveuse des postes.

Philippe Lagier, parti pour Florence au lendemain de son lamentable échec, n'était plus là pour imposer le respect de sa vieille amie. Pourtant, Mme Molay-Norrois multipliait ses visites à sa fille, et même faisait des avances à la mère d'Albert. Elisabeth, absorbée par son idée fixe, se montra injuste en ne remarquant pas des efforts aussi méritoires. Un autre drame se dénouait à côté d'elle, qu'elle ne soupçonnait pas.

On ne parlait jamais de l'absent à Saint-Martin, mais sa pensée hantait la maison. Elle obsédait sans relâche les deux femmes dont l'une, la jeune, se taisait par fierté, tandis que l'autre s'imposait le silence par délicatesse, se gênant même vis-à-vis des enfants, afin de ne pas entreindre une consigne qu'elle comprenait tout en la déplorant. Mme Derize ne comparait pas les torts de sa belle-fille à ceux de son fils. Elle eût simplement désiré d'incliner Elisabeth à l'indulgence. Ordonnée dans sa vie intérieure, elle ne désespérait pas du retour d'Albert.

Quinze jours la situation se prolongea, ainsi tendue. C'était surtout le soir, après le coucher de Marie-Louise et de Philippe, qu'elle était presque intolérable. Sous la même lampe, les deux femmes travaillaient: l'une, avec des lunettes et penchée, à un gros tricot de laine, destiné à réchauffer, l'hiver, le mioche d'un voisin sans ressources; l'autre, droite, en se guidant de loin, à un ouvrage de tapisserie qu'elle continuait mollement et sans plaisir. Elles échangeaient des propos indifférents, puis la conversation retombait. L'immobilité de la campagne nocturne les environnait, les pénétrait, les figeait.

(A suivre.)

A LOUER: Belle MAISON bourgeoise, près de la rue Basse des Champs, plusieurs places de plein-pied, avec grand jardin bien arboré et grande serre à vigne. Pouvant servir pour maison de commerce. Prix très modéré. S'adresser boulevard de l'Escaut, 44. (3834)

A LOUER. — GRANDE MAISON DE COMMERCE avec MAGASINS et ECURIES, rue Charles-Louis Dierkx. — Pour les conditions, s'adresser chaussée de Bruges, 71, Gand. (3825)

Mme HONORABLE, diplômée de la croix rouge, demande place pour soigner et tenir compagnie à Monsieur ou Dame; représentation surveillance ou autre. Ecrire bureau du journal F. V. 8. (3827)

A QUELQUES MÈTRES DU PARC, Porte de Courtrai, à vendre ou à louer très avantageusement une grande belle maison de plain pied avec jardinet et cour. Situé rue Van Hulthem. Maison convenant très bien pour Rentier, Magistrat, Docteur, etc. Pour conditions s'adresser chez M. Guil. Mestdagh, 22a, rue Longue des Violettes, Gand. (3821)

PLACEMENT D'ARGENT. — A vendre petite MAISON dans les environs de la chaussée d'Anvers. Prix 6000 fr. Bon rapport. S'adresser chez C. J. Sturm, boulevard du Château, 52, Gand. — 2161 (2267/4)

MAISON A LOUER, foyer modéré, se composant au rez-de-chaussée d'un salon suite; sous-sol cuisine, salle à manger et refaverie; petit jardin; 1re étage, 3 belles chambres et chambre de toilette; 2e étage, 2 chambres mansardes et chambrette. Porte de sortie derrière. Adresse chez C. J. Sturm, boul. du Château, 52. Gand. — (2267/3)

A LOUER belle MAISON. Rez de chaussée salon suite, parloir, véranda, cour. Sous sols, cuisine, salle à manger, 3 caves. 1er étage 3 chambres; 2e étage, 3 chambres. Grand grenier. Loyer 90 fr. par mois. S'adresser chez C. J. Sturm, boulev. du Château, 52 Gand. 2471 (2267/2)

MAISON à louer au centre de la Ville. — Rez-de-chaussée: 2 places et cuine de plain pied; 1er étage: 4 chambres; 2e étage: 2 chambres et 2 mansardes; caves à provisions, à charbons, à vin; cuisine souterraine. A côté de la maison, grand corridor pouvant remiser échelles, charrettes à bras, etc. — Adresse chez C.-J. Sturm, boul. du Château. 52, Gand. — 2591 (2267/1)

Salles de Ventes, Pont des Dominicains et rue des Champs, 46

Vente publique de Meubles

en chêne sculpté et autres, lustres, glacière, jouets d'enfants, etc.

Mardi 14 Novembre et jour suivant, à 10 et à 3 h., par A. MASSYN et ministère de G. Williams.

De notaris G. VAN DE VELDE, te Gent, zal ten verzoeke van het College van Burgemeester en Schepenen der Stad Gent openbaar verkoopen:

STAD GENT. — ELISABETHLAAN.

Perceel BOUWGROND, te Gent, Elisabethlaan, zijnde lot 79, hebbende eene breedte ter straat van 6,50 m. en eene oppervlakte van 85,11 m².

Instelprijs: fr. 6,810.00.
Afsluiting: fr. 35.00.

EENIGE ZITDAG:

Maandag 13 November 1916, om 11 ure 's morgends, ter zittingzaal van den gemeenteraad, ten Stadhuize, te Gent.

Voor alle verdere inlichtingen zich te wenden ter studie van den notaris verkooper, Bagattenstraat, 41.

Studie van Notarissen FOBE, te Gent, en DAEL, te Ledeberg.

OPENBARE VERKOOPING
VAN
2 welgelegene WOONHUIZEN
te Ledeberg
Handelgemsche steenweg, nos 257 en 259
Verdeeld in twee koopen.
EENIGE ZITDAG:
MAANDAG 13 NOVEMBER 1916, om 4 uren namiddag, ter Notarieele Verkoopzaal te Gent.

Om uit onverdeeldheid te scheiden

OPENBARE VERKOOPING
VAN
WOONHUIZEN
te Gent
Peterseliestraat, Rooigemlaan en Drongenschensteenweg

De Notaris VAN WASSENHOVE, te Gent, St-Jacobsnieuwstraat, n. 40, zal openbaar verkoopen, met tusschenkomst van den heer Vrederechter van het 3e Kanton Gent:

in STAD GENT.

Koop 1. — Een WOONHUIS in de Peterseliestraat, n. 202; groot 76 vierkante meters.
Verhuurd aan 20 frank per maand.
Koop 2. — Een WOONHUIS in de Peterseliestraat, n. 200; groot 100 vierkante meters.
Verhuurd aan 35 frank per maand.
Koop 3. — Een WOONHUIS in de Peterseliestraat, n. 198; groot 90 vierkante meters.
Verhuurd aan 5,50 per week.
Koop 4. — Een WOONHUIS met lochting, in de Peterseliestraat, n. 196; groot 10 aren 87 centiaren.
Verhuurd aan 35 frank per maand tot einde December 1919.
Koop 5. — Een WOONHUIS met BROODBAKKERIJ, Rooigemlaan, n. 123; groot 133 vierk. meters.
Verhuurd mits 360 frank per jaar tot einde Oktober 1918.
Koop 6. — Een WOONHUIS, Rooigemlaan, n. 121; groot 133 vierkante meters.
Verhuurd mits 30 frank per maand.
Koop 7. — Een WOONHUIS, dienende tot WINKEL, met magazijn, bergplaats en koer, Drongenschensteenweg, n. 71; groot 320 vierkante meters.
Verhuurd mits 60 frank per maand tot einde Oktober 1920.
Alle de goederen zijn zichtbaar de Dinsdagen en Donderdagen, van 3 tot 5 uur namiddag.

EENIGE ZITDAG:

Vrijdag 24 November 1916, om 4 uur namiddag, ter Verkoopzaal voor Notarissen, te Gent, Winkelstraat, n. 1.

Etude du notaire LAGRANGE, à Mont-Saint-Amand.

VENTE PUBLIQUE
DE
MAISONS DE COMMERCE
BOURGEOISES ET OUVRIERES
A GAND, marché aux Fils, 17, et rue de Bruxelles, n. 129 à 145, (impair) et à MONT-SAINT-AMAND, rue de l'Avenir, n. 31 et 33, rue des Sculpteurs, n. 11 et 13, et rue du Loquet, n. 29 à 47 (impair).

ADJUDICATION:

Mercredi 22 Novembre 1916, à 4 heures de relevée, au café «St-Amand», à Mont St-Amand, chaussée d'Anvers, 113.

Adjudication publique
DE
Maisons de Commerce et autres
A GAND
rue des Vanniers et rue St-Esprit

Me TYMAN, Notaire à Gand, Rempart St-Jean, 7, adjugera publiquement:

Un bloc de MAISONS à Gand, formant le coin de la rue des Vanniers (nos 14, 16 et 18), et de la rue St-Esprit (no 18), section C, nos 191, 192, 193, 194, contenant 6 a. 4 c.

Divisé en 4 lots (voir affiches).

DEUXIEME ET DERNIERE SEANCE:

Vendredi 24 Novembre 1916, à 4 heures de l'après-midi, en la Salle des Ventes par Notaires.

OPENBARE VERKOOPING
VAN
HOFSTEDE
ZAAILANDEN, SPARREBOSCH
WOONHUIS
MEERSCHEN en VERCIJNSDE GRONDEN
te Moerbeke-Waes

De Notaris NOWE, te Gent, daartoe in rechte benoemd, zal ten overstaan van den bevoegden heer Vrederechter en met tusschenkomst van zijnen ambtgenoot Meester VERMEULEN, notaris te Moerbeke-Waes, openbaarlijk verkoopen:

Gemeente MOERBEKE-WAES.

Koop 1. — HOFSTEDE, sectie K, n. 644, 657, 656 en 658, groot 1 Hectare 98 aren 30 centiaren.
Koop 2. — ZAAILAND, sectie K, n. 608, groot 25 aren 90 centiaren.
Koop 3. — ZAAILAND, sectie K, n. 609, groot 33 aren 60 centiaren.
Koop 4. — ZAAILAND, sectie K, n. 610 en 611, groot 63 aren 50 centiaren.
Koop 5. — ZAAILAND, sectie K, n. 612, groot 59 aren 50 centiaren.
Koop 6. — ZAAILAND, sectie K, n. 614 en 615, groot 80 aren 70 centiaren.
Koop 7. — ZAAILAND, sectie K, n. 622 en 638, groot 32 aren 60 centiaren. In gebruik bij Aloïs Vande Putte, mits 39 fr. 's jaars.
Koop 8. — ZAAILAND, sectie K, n. 601, groot 39 aren 10 centiaren.
Koop 9. — ZAAILAND, sectie K, n. 594, groot 43 aren 20 centiaren. In gebruik bij Jan Van Puyvelde, mits 50 fr. 's jaars.
Koop 10. — ZAAILAND, sectie K, n. 595, groot 47 aren 60 centiaren. In gebruik bij Cyriel Scheirstraete en Joseph Blauwaert, mits 60 fr. 's jaars.
Koop 11. — ZAAILAND, sectie K, n. 596, groot 62 aren 30 centiaren. In gebruik de helft bij Alfons De Wilde, mits 42 fr. 's jaars, de andere helft in beheer.
Koop 12. — ZAAILAND, sectie K, n. 586 en 587, groot 20 aren 30 centiaren. In gebruik bij We Henri Van Damme en Frederik Inghels, mits 40 fr. 's jaars.
Koop 13. — ZAAILAND, sectie K, n. 597 en 598, groot 90 aren 60 centiaren. — Boomprijs 240 fr.
Koop 14. — WOONHUIS, zijnde tweewoonst, sectie H, n. 651a, 651b en 652a, groot 10 aren 12 centiaren. — Boomprijs 100 fr.
In gebruik bij Jan Van Puyvelde en Cyriel Scheirstraete, mits 12 fr. per maand.
Koop 15. — ZAAILAND, sectie I, n. 82, groot 64 aren 20 centiaren. — Boomprijs 100 fr.
In gebruik bij We Henri Van Damme, mits 70 fr. 's jaars.
Koop 16. — ZAAILAND en DREEF, sectie K, n. 758 en 759, groot 36 aren 70 centiaren. — Boomprijs 400 fr.
In gebruik bij Jan Geers, mits 29 fr. 's jaars.
Koop 17. — ZAAILAND, sectie I, n. 39 en 40, groot 54 aren 10 centiaren. In gebruik bij Pieter De Vos-Ryckaert, mits 60 fr. 's jaars.
Koop 18. — ZAAILAND, sectie I, n. 41 en 42, groot 52 aren 60 centiaren. In gebruik bij denzelfden, mits 60 fr. 's jaars.
Koop 19. — ZAAILAND, sectie C, n. 422, groot 48 aren 50 centiaren. In gebruik bij Adolf Apere, mits 55 fr. 's jaars.
Koop 20. — ZAAILAND, sectie C, n. 498, groot 40 aren 20 centiaren. In gebruik bij Adolf Apere, mits 43 fr. 's jaars, met recht van uitplant langs beide kanten.
Koop 21. — ZAAILAND, sectie C, n. 555, groot 53 aren 10 centiaren. In gebruik bij Francies De Schepper, mits 55 fr. 's jaars, met recht van uitplant langs beide kanten.
Koop 22. — ZAAILAND, sectie C, n. 557, groot 57 aren 60 centiaren.
Koop 23. — ZAAILAND, sectie C, n. 558, groot 80 aren 40 centiaren.
Koop 24. — ZAAILAND, sectie C, n. 559, groot 37 aren 10 centiaren, met recht van uitplant langs beide kanten.
Koopen 22, 23 en 24 in gebruik bij Adolf Apere, mits 195 fr. 's jaars.
Koop 25. — ZAAILAND, sectie C, n. 93, 94 en 95, groot 69 aren 90 centiaren. In gebruik bij Karel De Witte, mits 50 fr. 's jaars.
Koop 26. — SPARREBOSCH, sectie K, n. 252 en 271, groot 59 aren 90 centiaren.
Koop 27. — MEERSCH, sectie E, n. 331, groot 79 a.
Koop 28. — MEERSCH, sectie E, n. 401 en 402, groot 56 aren 50 centiaren.
Koop 29 — ZAAILAND, sectie A, n. 521, groot 44 aren 90 centiaren.
Koop 30. — ZAAILAND, sectie A, n. 522, groot 18 aren 10 centiaren.
Koop 31. — ZAAILAND, sectie A, n. 523, groot 26 aren 80 centiaren.
Koopen 29, 30 en 31 in gebruik bij We Jan Matelé, mits 105 fr. 's jaars.
Koop 32. — ZAAILAND, sectie A, n. 196, groot 41 aren 20 centiaren. In gebruik bij Francies Goossens, mits 60 fr. 's jaars.
Koop 33. — ZAAILAND, sectie A, n. 860, groot 24 aren 10 centiaren.
Koop 34 — ZAAILAND, sectie A, n. 861, groot 23 aren 80 centiaren.
Koopen 33 en 34 in gebruik bij Pieter Van Goethem, mits 70 fr. 's jaars.
Koop 35. — Een VERCIJNSDE GROND, sectie I, n. 746c en 746e, groot 35 aren 40 centiaren. In pacht bij Gustaaf De Bruyne-Slabbaert, mits 27 fr. 's jaars.
Koop 36. — Een VERCIJNSDE GROND, sectie A, n. 817k en 817l, groot 6 aren 60 centiaren. In pacht bij Alfons De Bock, mits 18 fr. 's jaars, met recht van uitplant.
Koop 37. — Een VERCIJNSDE GROND, sectie A, n. 817o en 817c, groot 6 aren 90 centiaren. In pacht bij Auguste Martens, mits 18 fr. 's jaars.
En Koop 38. — Een VERCIJNSDE GROND, sectie A, n. 817h en 817i, groot 6 aren 90 centiaren. In pacht bij de kinderen Domien De Bock-De Craecke, mits 18 fr. 's jaars, met recht van uitplant.
Ingebruikteding: Onmiddelijk voor wat betreft de koopen 1 tot en met 6; 8, de helft van Koop 11; 13, 23, 27 en 28.
Den 24 December 1916 voor wat betreft de koopen 7, 9, 10, 11, 12, 15, 16 tot en met 25; 29 tot en met 34.
Koop 35 den 1 Mei 1924.
» 36 » 27 December 1932.
» 37 » zonder voorwaarde.
» 38 » » »

EENIGE ZITDAG:

Maandag 13 November 1916, om 11 ure voormiddag, in de herberg «Aan de Dambrug», te Moerbeke-Waes, gehouden door August Steurbaut.

Voor alle verdere inlichtingen zich te wenden ter studie van voorzeide notarissen.

BELANGRIJKE AANMERKING: Gezien de moeilijkheden van verkeer zal er maar een zitdag gehouden worden.

De liefhebbers moeten zich voorzien van hun trouwboek of van een uittreksel van hunnen geboorteakt.

OPENBARE VERKOOPING
van een schoon en groot
WINKELHUIS
te Gent, Heilig Kerststraat, 53

De Notaris VAN WASSENHOVE, te Gent, St-Jacobsnieuwstraat, n. 40, zal openbaar verkoopen:

Een schoon en welgelegen WINKELHUIS, te Gent, Heilig Kerststraat of St-Salvatorstraat, n. 53, met schoone kelderingen, verscheidene plaatsen platvloers, schoone kamers op het eerste en op het tweede verdiep, wel verlicht met gaz en elektriek licht, groot 82 vierk. m.

Onmiddelijke ingebruikteding.

Zichtbaar alle dinsdagen en donderdagen, van 2 tot 5 uur namiddag.

Gebracht op 15,500 fr.

DERDE ZITDAG DIENEND VOOR VERBLIJF:

Vrijdag 24 November 1916, om 4 uur namiddag, ter Verkoopzaal voor Notarissen, Winkelstraat, n. 1, te Gent.

-:- PAPIERS PEINTS -:-
AMEUBLEMENTS RICHES ET ORDINAIRES
MAISON
EUGENE SEGERS
1, rue Neuve St-Jacques
GAND
LINOLEUMS -- TOILE CIRÉE
LINCRUSTA-ANALYPTA
TAPIS - RIDEAUX - STORES
Installation complète sur devis d'après dessin
Chapelles ardentes — Décors pour fêtes & mariages
(3020)

VENDEZ VOS DENTIERS hors d'usage, rue courte des Violettes, 23 (enclos), Gand. — *Le vendredi de 9 à 2 heures.* (3082)

Pour vos poëles
Adressez-vous à la Maison
E. HACHÉ-VAN LOO
rue Neuve St-Jacques, 27
Tél. 2271 -:- GAND -:- Tél. 2271
Assortiment complet de
Poëles GODIN, syst. JAARSMA
PIED-SELLE et autres.
Cuisinières en carreaux céramiques
FOYERS DE LUXE ET ORDINAIRES EN TOUS STYLES



La maison est dépositaire DES
Coffre-forts
LIPS
(838)
Gaz et électricité

Carrosserie Gantoise
CH. DE PAUW-VAN ACHTE
11, Avenue de la Cour (Gewat)
GRAND CHOIX
DE
VOITURES NEUVES ET D'OCCASION
La maison n'a pas de succursale à Gand 1037

FONDS PUBLICS
Paiement de tous coupons payables
Achat et vente de toutes valeurs
Renseignements sur toutes les obligations et actions
Paie de suite Nord Espagne spéc. Pampelune, Saragosse, etc. Cédules or et papier, Uruguay, Dominicain, Japon, Argentin 1911, 4 1/2 et 1887, Belge Annuités, Vicinaux 5 %, Congo 4 % et Crédit communal 3 et 4 %, etc. — S'ADRESSER A
Aug. VAN DEN BOGAERT
Marché au Beurre, 10, Gand
Bureaux ouverts de 8,30 à 12 h. et 14 à 18 h.
(3123)

-- SNOWDROP --
Le SNOWDROP est le Savon poudre par excellence. Il supprime complètement le savon et le sel de soude. Il est indispensable pour la lessive des couvertures de laines, flanelles, draps, etc. Le Savon poudre Snowdrop surpasse tous les autres produits similaires.
SE VEND EN PAQUETS de 250 GRAMMES CHEZ
J.-B. VAN OVERMEIREN
Fossé S. Elisabeth, 56, Gand
NATTES ET PAILLASSONS — TAPIS EN FIBRE DE COCO — EPONGES — BROSSES — TORCHONS. (1036)

Société anonyme
Les Etablissements horticoles Albert Rigouts
(Anciens Etablissements Van Coppenolle)
à Mejrelbeke
L'assemblée générale ordinaire aura lieu le lundi 27 novembre 1916, à 3 heures de relevée, au siège social.
ORDRE DU JOUR:
1. Rapport du conseil d'administration et du commissaire;
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes;
3. Décharge de leurs fonctions aux administrateurs et au commissaire;
4. Divers.
(4006) Le Conseil d'Administration.

VILLE DE GAND
ADJUDICATION des travaux de construction de nouveaux bâtiments à l'école Carels
Le collège échevinal recevra les soumissions par lettres à déposer au secrétariat de la Ville au plus tard le 18 Novembre, avant 6 heures du soir.
Ouverture publique des soumissions le 20 Novembre, à 12 heures.
Cahier des charges et plans au Bureau des Travaux.
Devis: fr. 19000. (3955)

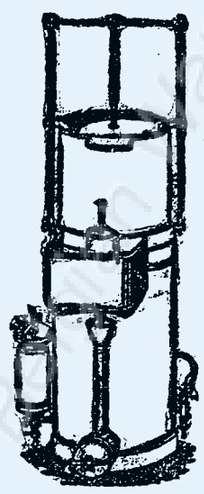


La meilleure fabrication du genre, surpasse par sa finesse et son arôme.
CONSEIL PRATIQUE:
Pour un crème, employez un 1/2 litre lait; pour un pudding solide, 1/3 litre. (3865/09)
- - VANILLE et CHOCOLAT - -

Depuis le 23 Septembre
LA MAISON DE TAILLEUR
CALIXTE MAURTOT
Marché aux Grains, 11, est transférée
RUE DES CHAMPS, 4 (3360)

BOUGIES
EN VRAC ET EN PAQUETS
36, rue des Foulons, Gand (2340/3)

Appareil producteur pour 5 à 10 becs



-ACETYLENE-
L'éclairage idéal de la campagne
APPAREILS PRODUCTEURS
Articles en général pour l'Acétylène
Becs et Manchons, droits et renversés.
Réchauds de cuisine, de toilette, etc.
--:-- Matière épurante --:--
Etablissements DE SMET-VAN OVERBERGE
—o— *Société Anonyme* —o— 5135
Boul. du Château, 28, GAND -:- Rue du Soleil, 13, ALOST
--- BENZOLINE ---
Becs, Lampes et tous autres accessoires

TIMBRES-POSTE (MEME BELGE COMMUNS) et COLLECTIONS. — *Vente, achat, échange.* — Prisage et expertise. *Accepte dépôts.* — 16, PLACE ST-BAVON, 16, GAND. (3786)

GELDLEENING
Van 1.000 tot 100.000 Franken seffens te bekomen mits HYPOTHEKEN 4 1/2 à 5 %.
VERKOOP en Koop van LANDEN, GRONDEN en HUIZEN, van 9 tot 12 uren, en ook per brief.
MINNAERT, IJskelderstraat, 19 (RABOT Tram 1) Gent (3994)

INDUSTRIELS!!
Avant de faire des changements à vos installations
DEMANDEZ
les catalogues, prix et renseignements de la
NOUVELLE MACHINE à VAPEUR
des USINES DE KEUKELAERE
la plus perfectionnée et la plus économique
DEMANDEZ aussi le nouveau système de
BOURRAGE METALLIQUE U. D. K.
S'adresser à
EUG. DE NOBELE
Quai de l'Ecole, 26, Gand
REPRÉSENTANT DES USINES DE KEUKELAERE
Spécialité des Transmissions et de la Mécanique en général
Chauffage central à grand rendement
(3595/1)

Maison fondée en 1876
CHARLES DE POTTER
7, Place des Chartreux, 7, Gand
Allumettes -- Epiceries fines
Poivres -- Sel de cuisine
Torréfaction de cafés à façon
(2526)

LES INDUSTRIELS RÉUNIS
SOCIÉTÉ ANONYME — FONDÉE EN 1875
Compagnie I. R. GAND d'Assurances
Incendie - Foudre explosions chomage
CAPITAL & RÉSERVES FR. 3.400.907
Accorde les conditions les plus favorables et les taux les plus bas de toutes les Sociétés solides.
Seule Société ancienne dont le siège social est à Gand.
S'adresser: RUE DES BAGUETTES, 10, à GAND
On demande des agents et collaborateurs nouveaux
CONDITIONS DES PLUS FAVORABLES (3070)

Gand, Imp. L. WILLEMS, rue aux Tripes, 3.

Savon en poudre **L'ÉCONOMIQUE** à la glycérine
LE SEUL VERITABLE SAVON. Ménagères, demandez-le chez votre épicier.
Gros: FINACO, 56, boulevard du Nord, Bruxelles.
AGENTS GENERAUX: Namur, Lallemand Arthur, 77, rue de l'Indépendance; Liége, Collard et Ce, impasse Joncken; Verviers, Starck, rue David, 85; Tournai, Pollet Louis, Pont-Notre-Dame; Charleroi, Thomée Ignace, de Roux; Gand, De Baerdemaecker, 27, rue Fiévé.

HARMONIUM
15 1/2 jeux, 42 registres, beau meuble neuf, noyer A VENDRE D'OCCASION, G. W., *rue Verte*, 57, à *Anvers*.

Achète fil de fer
no 20 à 30, récint, galu, clair, 26, rue André Van Hasselt, Bruxelles.

VOULEZ-VOUS FAIRE DE L'ARGENT
de toutes sortes d'objets
Adressez-vous 16, place St-Bavon, 16
Gand 4005

Achète Poix végétal
faire offre petite et grande quantité, 4, rue Thomas Vincotte, Brux.

Maison A. BIEBUYCK-SALEMBIER
rue des Horticulteurs, 15, Courtrai
Disponible en grande quantité: CONFITURES hollandaises, 50 % de sucre. — SAVON MOU BRUN, en fûts de 25 et 12 1/2 kilos, garanti même qualité qu'avant la guerre. — CIRAGES. — Le tout à des prix très avantageux. Vente exclusive en gros et aux Comités. (3989)

MAISON EDIXHOVEN
fondée en 1848
RUE AUX VACHES, N 30
GAND
Grand choix de Cigares de vieille fabrication
(3912)

Hernies - Breuken
Bandages élastiques imperceptibles
SANS RESSORT D'ACIER
Ceintures spéciales pour maladies d'estomac et reins flottants
Applications du mardi au samedi de 9 à 11 heures
ETABLISSEMENT ORTHOPÉDIQUE
fondée à Gand en 1846
rue Basse des Champs, 62
(3570)